ldc46_Mise en page 1 25/05/2020 10:13 Page 1

ISSN 1969-2137
Janvier - Février - Mars 2020
10 €

Lignes de crêtes

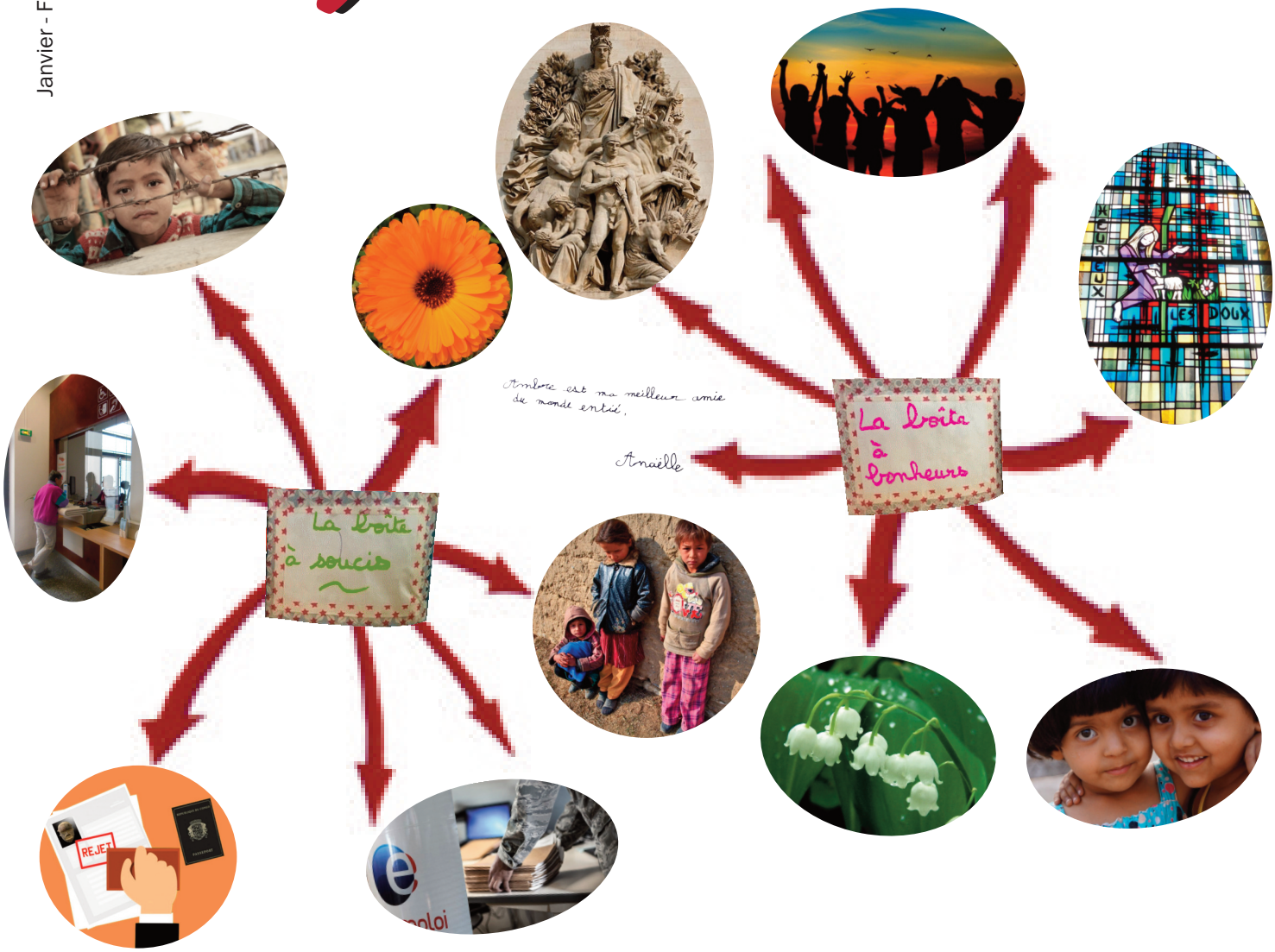

n°46 Face aux violences...

Effervescence dans les lycées

“Le cléricalisme ? Voilà l’ennemi !”

Violences administratives

Casseuses de noix du Maranhão

Session des actifs

CdEP
Chrétiens dans l’Enseignement Public

ldc46_Mise en page 1 25/05/2020 10:13 Page 2

Lignes de crêtes

est la revue de *Chrétiens dans l'Enseignement Public*, résultat de la fusion des Équipes Enseignantes et de la Paroisse Universitaire.

Elle s'adresse à ceux qui se sentent concernés par l'école et les questions d'éducation, qui ont le souci de nourrir leur foi pour faire vivre leurs engagements et éclairer leur regard sur le monde.

Abonnement à *Lignes de crêtes*

normal (non-cotisants)	36 €
réduit (cotisants, aumôniers)	25 €
abonnement pour autrui	à partir de 26 €
soutien	à partir de 40 €
étranger	40 €

Cotisation à *Chrétiens dans l'Enseignement Public*

Cotisation minimale annuelle de 30 €

Cependant, nous vous proposons de déterminer le montant de votre cotisation en fonction de vos possibilités. Vous trouverez ci-dessous un tableau donnant des indications de montant.

traitement mensuel	cotisation
1000-1500 €	80 €
1500-2000 €	120 €
+ de 2000 €	160 € ou plus

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de *Chrétiens dans l'Enseignement Public* et de l'envoyer à :

Chrétiens dans l'Enseignement Public
67 rue du Faubourg-Saint-Denis
75010 Paris - tél : 01 43 35 28 50

Projets pour futurs numéros

- Église... au bord de la rupture ?
- Migrants/Immigrations
- Climat scolaire et plaisir d'enseigner

Couvertures
Montage Suzanne Cahen

Sommaire

Éditorial ..... p 3
La rigueur des mots (J-L. Gourdain) ..... p 4

Métier
Film : *La vie scolaire* (M. Lesquoy et L. Villetard) .... p 5
"Effervescence dans les lycées" (C. Réalini) ..... p 7
École et harcèlement (M. Nicault) ..... p 10
Violences symboliques en Université ..... p 11
Trop, c'est trop ..... p 12
Conseils de discipline : un choc ! (C. Réalini) ..... p 14

Église et Foi
Une blessure encore ouverte à ce jour (Cotisante) .. p 17
"Le cléricalisme ? Voilà l'ennemi !" (D. Moulinet) ... p 18
Violence mimétique et message biblique
sur la violence (J-L. Gourdain) ..... p 20
Les premiers chants d'oiseaux annoncent
le printemps (H. Salles) ..... p 22

Société
Violences administratives (M. Bourguignon) ..... p 24
Agressivité verbale et
liberté d'expression (B. Petit) ..... p 26

Et ailleurs ?
Le pouvoir des casseuses de noix
du Maranhão (C. Passos) ..... p 28
Congo : l'éducation à la paix (N. J-J. Fall) ..... p 30
La peine de mort, violence ultime (B. Forhan) ..... p 31

Vie culturelle
Livres ..... p 32
Livres pour enfants (C. Guilbaud) ..... p 34

Vie de l'association
Rencontres à venir ..... p 35
Session des actifs, 21-24 août 2020 (Patricia) ..... p 36
Calendrier des sessions ..... p 37

Iconographie
La poupée russe et les gants de boxe
(A. Gobenceaux) ..... p 38

Site de CdEP : www.cdep-asso.org

Directeur de publication : Chantal de la Ronde - Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse n° 0220 G 81752
Imprimerie Chauveau-Indica, 2 rue 19 Mars 1962 - 28630 Le COUDRAY

ldc46_Mise en page 1 25/05/2020 10:13 Page 3

Éditorial

Impuissances / violences / désobéissances / espérances : questions aux institutions... Telle était précisément la problématique de départ qui a mené à ce dossier. Bien évidemment, traiter tout en un seul numéro et quel-ques mois de préparation était impossible. Et si notre titre de couverture est centré sur le plus perturbant, nous avons cependant cherché, par les témoignages proposés, à refléter plusieurs aspects de ces questions.

Violences en effet : violence qui nous entoure, rencontrée dans les quartiers, en services publics, avec ou sans médiateurs. On ne peut plus faire une seule remarque, les gens partent *"au quart de tour"*. On ne sait plus attendre, y compris pour consommer, par exemple aux caisses de supermarchés...

Ne sommes-nous pas parfois des membres de ce "on" ? Un "on" vivant dans un monde perturbé, avec de grandes incapacités à se projeter : il suffit de penser aux précarités d'emploi avec des CDI plus longs à trouver, aux mobilités forcées et aux familles moins stables.

S'ajoutent pour les membres de l'Éducation nationale l'impression globale que l'institution ne semble plus faire confiance à son personnel, ou un sentiment d'impuissance à trouver des solutions adéquates, quand on s'implique pour le mieux-être des jeunes.

Comment alors s'étonner du sentiment d'abandon devant ce qui se révèle comme des ***violences institutionnelles*** ? Nous sommes dans nos vies, de façon plus ou moins active ou passive, au centre de diverses formes d'institutions : Éducation nationale, Église, mais aussi services publics encore existants, collectivités locales, associations... Le service de la nation, le service des autres deviennent compliqués, mais il est nécessaire de continuer à les questionner. Être fonctionnaires, mais aussi citoyens – et pour cela il n'y a pas de retraite - c'est ***avoir le droit et le devoir de réfléchir*** comme il a été dit à la rencontre de responsables d'Octobre 2019, et savoir discerner la confusion autant que la révélation (sens réel du mot ***Apocalypse***) derrière les mots, les opinions et les réactions.

La culture de la confrontation d'idées se perd en paroles ou actes "venimeux" dans notre société, mais malgré tout, la vie culturelle le reflète, une parole se libère, des réalités sont révélées. Au cours de la réunion d'octobre dernier, Anne-Cécile évoquait l'importance dans sa classe de maternelle de regarder à la fin de la semaine autant la Boîte à bonheurs que la Boîte à soucis (voir notre couverture). À nous de faire comme les petits de sa classe...

Mireille Nicault
Pour le comité de rédaction
Février 2020

La rigueur des mots

En ces temps de troubles sociaux, non dénués de violence, il règne une certaine confusion dans les termes employés par les uns et par les autres. Qui ose prononcer le mot **nation** risque bien d'être accusé de *nationalisme*. On reproche à l'**État** d'être la source de tous nos maux, mais on rêve encore d'un "État providence". On se gargarise des ***"valeurs de la République"***, mais qu'en est-il quand tel leader proclame : *"La République, c'est moi !"* ?

Si, selon la phrase célèbre de Camus, *"Mal nommer un objet, c'est ajouter au malheur de ce monde"* il n'est sans doute pas inutile de tenter de clarifier un peu ce vocabulaire.

Commençons par le terme le plus fondamental, peut-être, la **nation**. Le mot est de même racine que ***naître ou nature***. Il désigne d'abord, selon le Petit Robert, *"un groupe d'hommes auquel on suppose une origine commune"*, puis *"un groupe humain, généralement assez vaste, qui se caractérise par la conscience de son unité (historique, sociale, culturelle) et la volonté de vivre en commun"*. L'évolution du mot nous fait ainsi passer d'une communauté naturelle ou prétendue telle – on pense à l'autochtonie revendiquée dans l'Antiquité par les Athéniens qui, se référant à leur origine mythique, se voulaient "nés du sol", autochtones – à une communauté volontaire, librement réunie autour de valeurs communes. On voit donc que le concept de ***nation*** n'implique pas forcément l'exclusion des autres et ne conduit pas obligatoirement à des dérives nationalistes. La nation peut constituer une communauté ouverte et accueillante, à condition qu'on sache trouver assez de valeurs humaines communes pour vivre ensemble. C'est définir ainsi la tâche à réaliser pour intégrer les migrants au sein de la communauté nationale.

Quant à l'**État**, c'est, toujours selon le Robert, l'*"autorité souveraine s'exerçant sur l'ensemble d'un peuple et d'un territoire déterminé"*. La manière dont s'exerce cette autorité relève du **gouvernement** et, en latin, le mot *status* – de *stare*, "se tenir debout", d'où vient le français ***État*** – qui signifie d'abord "position", "situation", désigne aussi la forme de gouvernement, le régime politique. **Gouverner** est à l'origine un terme métaphorique emprunté au vocabulaire de la navigation (pensons au *gouvernail* !) : il s'agit de manœuvrer au mieux la barque de l'État pour éviter les écueils de l'histoire, une nécessité qui n'a rien perdu de son actualité et à laquelle les gouvernants actuels et futurs feraient bien de songer avant d'engager des réformes hasardeuses !

Il reste à dire un mot de la **république**, un terme typiquement latin, dont le champ sémantique est large. *Res publica*, c'est exactement "la chose publique", à la fois l'État lui-même et son administration, les affaires publiques, la vie politique – et ce mot est parfois employé pour traduire le grec *politeia*, autrement dit "l'administration de la cité". En français, le mot ***république*** qui s'appliquait d'abord, conformément au sens latin, à *"toute espèce de gouvernement* (Littré)" va se spécialiser pour désigner – selon le Robert, qui date ce sens de 1549 – une *"forme de gouvernement où le pouvoir et la puissance ne sont pas détenus par un seul et dans lequel la charge de l'État n'est pas héréditaire"*.

Dans *De l'Esprit des lois*, Montesquieu distingue "trois espèces de gouvernements : le *républicain*, le *monarchique* et le *despotique*" (Livre 2, chap. 1). Le gouvernement républicain se subdivise lui-même en **démocratie**[1] et **aristocratie**[2] : *"Lorsque, dans la république, le peuple en corps a la souveraine puissance, c'est une **démocratie**. Lorsque la souveraine puissance est entre les mains d'une partie du peuple, cela s'appelle une **aristocratie**"* (Livre 2, chap. 2). Comme Montesquieu n'envisage jamais le cas d'une démocratie représentative, je laisse à chacun la responsabilité de dire si la constitution de la Cinquième République est plutôt d'ordre démocratique ou aristocratique ! Je me contenterai de rappeler que la **vertu** est, selon Montesquieu, le principe (c'est à dire ce qui le fait agir) du gouvernement démocratique sans être exclue du gouvernement aristocratique, lequel est aussi caractérisé par la **modération** : (Livre 2, chap. 4).

Vertu, modération, quel beau programme à proposer à tous les prétendants au pouvoir !

Jean-Louis Gourdain
Rouen

1/ "gouvernement du peuple" en grec.
2/ "gouvernement des meilleurs" en grec.

ldc46_Mise en page 1 25/05/2020 10:13 Page 5

Film : *La vie scolaire*

Avec *La vie scolaire*, film réalisé par Grand Corps Malade et Mehdi Idir, nous sommes immergés, le temps d'une année scolaire, dans un collège de la ville de Saint-Denis et nous côtoyons des professeurs, des surveillants, des élèves particulièrement difficiles à gérer et surtout la nouvelle Conseillère Principale d'Éducation qui vient d'arriver dans cet établissement.

Même si les traits sont parfois un peu forcés : connivence d'un surveillant avec les élèves allant jusqu'à l'implication dans un trafic de drogue, langage particulièrement grossier et attitude assez irresponsable d'un professeur d'éducation physique, cette fresque est d'une grande justesse, fidèle à ce que les différents acteurs de la communauté scolaire peuvent vivre. L'atmosphère y est bien rendue et conforme à ce que j'ai vécu il y a neuf ans lorsque j'étais professeur de français, le plus souvent professeur principal de troisième, à un degré moindre en ce qui concerne l'agressivité des élèves car j'exerçais dans un collège semi-rural.

J'ai revécu notamment l'atmosphère de la journée de pré-rentrée où le chef d'établissement distribue les emplois du temps et où les professeurs découvrent les classes qui leur sont confiées, (dans le film, Monsieur Boufara, professeur de mathématiques se retrouve "avec joie" à nouveau professeur principal d'une classe particulièrement difficile : la 3e7), les élections des délégués qui se déroulent parfois dans une atmosphère un peu houleuse, les discussions entre collègues à propos d'élèves et de leur comportement, les conseils de discipline, les entretiens et convocations avec les familles comme celle de Nordine qui s'est permis de danser en classe ou celle de Yannis particulièrement insolent…

Ce qui est particulièrement bien rendu, c'est la différence de comportement des enseignants face à des élèves difficilement gérables, irrespectueux comme Yannis : un professeur d'histoire violemment chahuté et agressé verbalement revendique – à juste titre - le droit de pouvoir enseigner correctement sa matière, de ne plus tolérer de tels excès et d'exclure si besoin de tels élèves ; d'autres comme M. Boufara sont plus tolérants, plus compréhensifs et cherchent à les guider pour qu'ils s'en sortent, trouvent leur voie.

La conseillère d'éducation Madame Zibra, tout en étant très ferme sur le règlement, notamment sur les retards systématiques de certains élèves, est particulièrement à l'écoute, sait flairer le potentiel des élèves comme Yannis à qui elle fait envisager une formation en BTS cinématographie à condition qu'il se ressaisisse. Elle prend également le temps de parler musique avec un autre élève qui va s'investir et transformer l'atmosphère du cours de musique, auparavant véritable défouloir.

C'est sûr que travailler dans un tel contexte exige une énergie "dingue" et un solide équilibre personnel. À un moment donné, Samia craque, surtout en raison du mensonge de son compagnon incarcéré, pour qui elle avait choisi de travailler en région parisienne, mais aussi en raison du trop petit nombre d'élèves qu'elle parvient à sauver. Elle se confie à Messaoud son collègue et seul ami qui la dissuade d'abandonner.

En définitive, dans cet univers dur, sombre, les auteurs égrènent des notes d'espoir.

À la rentrée suivante, Samia Zibra est toujours là, Samir n'a pas été exclu et a intégré une troisième SEGPA (Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté).

Je ne pense pas qu'un tel film puisse dissuader les futurs enseignants de tenter l'aventure, à condition de prendre la mesure des difficultés qu'ils pourront rencontrer !

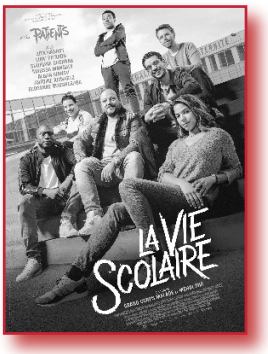

Michèle Lesquoy
Grand-Est

ldc46_Mise en page 1 25/05/2020 10:13 Page 6

Film : *La vie scolaire*

Ce n'est qu'un exemple de La vie scolaire, dans une banlieue particulière (en Seine-Saint-Denis), en collège de ZEP.

• Dès la première réunion des professeurs, la classe spéciale est ciblée. Un des enseignants annonce : *"On a pris tous les cancres et on les a réunis dans une même classe".*

• Lorsque la nouvelle CPE (Samia)présente son équipe de surveillants, une phrase négative fuse : *"Sauve-toi, alors qu'il est encore temps !".* Durant tout le film, elle ne lâchera rie.

• Un des principaux acteurs, Yannis, élève intelligent, insolent, est grossier avec les adultes qu'il ne respecte pas. Son comportement ne connaît aucune limite.

• Les différentes postures des surveillants me stupéfient. L'un d'eux, alors qu'il doit assumer l'accueil des élèves à l'entrée du collège, mange des chips tout en leur parlant.

• Un autre organise son trafic de drogue avec un élève, en échange de ses retards non signalés.

• Entre eux, ces adultes s'amusent, à la lecture des punitions qu'ils ont attribuées aux élèves, sans souci d'éduquer, c'est à celui qui donnera la plus stupide.

• Pour faire face aux différents problèmes de discipline (retards, violences, insultes, mensonges...), les exclusions se généralisent.

• Plusieurs professeurs semblent incapables d'adapter leur pédagogie au profil des élèves.

• Yannis, sous influence extérieure (ami motocycliste qui "claque" de l'argent facilement gagné) ne trouve pas de sens à ce qu'on lui enseigne (*"à quoi cela va nous servir ? L'école, c'est pas pour moi... Je suis perdu : mon père est au placard et ma mère galère"*).

• La CPE essaie de convaincre Yannis qu'une formation en BTS audio-visuel est possible pour lui. En vain, on le retrouve en SEGPA à la rentrée suivante.

À la sortie de ce film, je suis sonnée, abattue, déçue et triste. Quand l'une de mes petites-filles (15 ans) m'explique l'avoir trouvé *"bien et juste"*, je décide de le revoir. Je découvre alors des expressions et des situations positives : *"Je suis heureux d'être votre professeur". "Les élèves de SEGPA sont différents, ce n'est pas une histoire d'intelligence".* Une remarque de Yannis : *"Ce professeur n'est pas comme les autres, il veut nous aider".*

• La solidarité s'exprime, quand un élève vole de la nourriture au réfectoire, la déléguée intervient auprès de la CPE, pour expliquer les raisons de cet acte (*"C'est la galère à la maison"*). Cela débouchera sur une attribution de fruits et de produits laitiers aux élèves qui sont au plus bas du quotient familial.

• Le professeur de musique, fin pédagogue, a un objectif valorisant pour les élèves. Durant l'apprentissage de la flûte à bec, pour la classe, il ne se laisse pas troubler par les aboiements d'un élève et déclare : *"On n'est pas tous au point pour jouer ensemble"*. Plus tard, la CPE est invitée à venir écouter le groupe en mini-concert dont le chef d'orchestre est un élève.

Dans l'après-coup, je pense que l'ambiguïté du titre peut expliquer en partie ma déception. Cependant, ce film m'apparaissait comme une sorte de catalogue des difficultés qu'il est possible de vivre en ZEP, sans qu'il y ait de véritables solutions pour ces élèves socialement défavorisés.

Lucette Villetard
Île-de-France

Le film La vie scolaire *a été vu par Michèle et Lucette, toutes deux enseignantes en retraite. Michèle était professeur de français en collège, et Lucette était enseignante en élémentaire. Nous vous donnons ici leurs points de vue.*

ldc46_Mise en page 1 25/05/2020 10:13 Page 7

"Effervescence dans les lycées"

Cet article a été écrit en février. Depuis la situation a évolué.

Depuis le 20 janvier, les actions menées contre les E3C (Épreuves Communes de Contrôle Continu du "nouveau Bac") sont / ont été très nombreuses. Cependant, sur France Inter le lundi 3 février, JM Blanquer estimait que seuls 10% des lycées étaient touchés par des blocages et avaient dû reporter les épreuves (qui auront bien lieu, affirme le ministre) ; mais selon le Syndicat des personnels de direction, ajoutait la journaliste, entre 30 à 40% des lycées étaient touchés par des mouvements à titres divers : légers troubles, mais épreuves ayant lieu quand même ; manifestations, blocages, annulations engendrant des reports pour le moment ; après les vacances d'hiver, ceux-ci ne seront plus possibles indéfiniment...

Perturbations des épreuves

Ces actions ont des répercussions graves par endroits : par exemple, au lycée Valin de La Rochelle, 15 élèves ont eu un zéro sur la grosse centaine qui a manifesté et ne s'est pas rendue à l'épreuve ; on a clairement voulu faire payer les "meneurs" (ou ceux qui ont été identifiés comme tels...).

Dans un autre lycée (Maurice Ravel, Paris), des élèves ont été maintenus en garde à vue plus de 24h pour un "blocage" du lycée et un feu de poubelle devant, dont il n'est pas avéré que les quatre gardés à vue soient les auteurs...

Au lycée Montesquieu de Bordeaux, vu les perturbations du lundi 27 janvier, jour de début des E3C, la direction décide de les reporter "à une date ultérieure". Mais le lendemain matin, les élèves (de Première) qui pénètrent dans le lycée à 8h sont avertis, une fois sur place, que les épreuves vont se dérouler immédiatement, et toutes les trois le jour même, et ce alors qu'ils n'ont pas été prévenus. Crises d'angoisse de nombreux élèves ; de leur côté, stupéfaits, les professeurs décident massivement de ne pas surveiller les épreuves, qui sont finalement reportées...

Dans mon lycée

Dans mon lycée, tout s'est déroulé sans incident "extérieur" notable, MAIS :

- les issues ont été fermées dès les élèves entrés, sauf le portillon de "devant" : arrivée en voiture après le début des épreuves, je n'ai pas pu accéder au parking des professeurs, fermé par une chaîne cadenassée posée par l'Intendante (sur le coup, j'ai cru que c'étaient des éléments perturbateurs extérieurs qui l'avaient installée !) ;

- un seul professeur par salle, et pas deux comme au Bac ; et personne dans les couloirs. Une collègue (de langue) a pourtant dû gérer une crise d'angoisse d'une élève, avec des difficultés respiratoires et un quasi-malaise. Personne pour prendre l'élève en charge donc (aucun autre adulte disponible), impossible d'envoyer les délégués (qui composaient) alerter l'infirmière ou les surveillants. Ma collègue s'est occupée quelques minutes de l'élève dans le couloir, la porte de la salle d'examen restant ouverte, la collègue étant plus ou moins dans l'encadrement de la porte !...

- dans certaines salles, un élève par table de deux ; mais dans d'autres, trop chargées, parfois deux élèves côte à côte par manque de place !

- les copies (de langue) sont scannées et seront échangées avec un lycée voisin ; pas moyen pour mes collègues de "voir" les copies corrigées, auxquelles n'aura accès que l'élève qui les a produites, sauf si les élèves les montrent à leurs enseignants. Pas pratique pour "rectifier le tir" dans son enseignement...

- les professeurs "contre" la tenue des E3C (20 sur environ 70) ne les ont pas perturbées, mais ont fait parvenir une longue lettre d'explication et de critique aux parents d'élèves.

Correction et évaluation

Dans certains établissements, la correction de copies se fait en interne. On essaiera d'éviter qu'un professeur corrige ses propres élèves, mais cela peut arriver ; sans parler du risque de tensions entre collègues si des écarts importants se manifestent (si l'un note trop sec, ou trop laxiste, par exemple). On connaissait et on gérait déjà cela au moment du Bac blanc, mais là ce n'était qu'un entraînement, et pas un "examen" officiel.

- consigne est officiellement donnée d'annoter abondamment

ldc46_Mise en page 1 25/05/2020 10:13 Page 8

les copies, mais des collègues ont d'ores et déjà annoncé qu'ils annoteraient a minima, vu le temps passé et vu la rémunération, et étant donné qu'il faut les corriger via le logiciel "Santorin" et en se connectant au serveur "Imag'in". Et puis les collègues n'ont pas été formés au maniement de "Santorin" : bah, *"ils s'autoformeront"* nous a-t-on dit... Magie de l'injonction performative ! (quand "dire", c'est "faire" ; ou qu'on aimerait nous le faire croire).

De plus

- les délais de correction sont très courts (et les professeurs vont devoir massivement utiliser les "vacances" d'hiver...) ; dans l'académie de Versailles par exemple, toutes les notes doivent être saisies et verrouillées pour le 4 mars.

- il faut corriger sur son temps libre, aucune décharge, alors que les heures de cours ET les corrections des travaux donnés en classe se poursuivent en parallèle. Notamment les derniers "contrôles" pour les conseils de classe du 2e trimestre qui vont débuter en mars. Ah, et puis dans mon lycée, du 24 février au 2 mars, il y aura le "Bac blanc" des Terminales (et zou ! 2e vague de copies pour les profs de langues, d'histoire-géo, et de maths en Techno). Ce sera la même "surchauffe" en mai-juin pour les correcteurs : les E3C des Premières, et le Bac des Terminales juste après.

- la rémunération est ridicule (autour d'1,40 € la copie... Donc pour arriver au SMIC horaire, il faudrait corriger 6 à 7 copies à l'heure !) ; or, il faut savoir qu'en juin, une copie de Bac corrigée est payée 5 €.

- la correction sur écran, en restant connecté à "Santorin", est désagréable au bout d'un moment : l'écran fatigue les yeux ; le dos, les bras et les mains sur le clavier peuvent devenir douloureux...

- des collègues émettent des doutes sur la capacité de la plate-forme "Imag'in" à "tenir" s'il y a trop de connexions/corrections en même temps !

- un barème est fourni, mais il n'y a aucun corrigé officiel ; c'est à l'équipe ou au coordonnateur ou à chaque professeur d'élaborer "son" corrigé, s'il le veut ;

- les différentes notes (des exercices ou des items évalués) sont à remplir dans une grille à côté de la copie mais n'apparaissent pas sur la copie. Apparemment, l'élève ne verra que la note récapitulative, globale.

- le correcteur est informé "en direct" de l'évolution statistique de ses notes = sa moyenne, ses "quartiles"[1], la médiane... ce que, personnellement, je trouve désagréable et perturbateur. C'est évidemment fait pour inciter insidieusement le correcteur à remonter ses notes et à se situer "autour de la moyenne"...

- et, cerise sur le gâteau, une très officielle "Commission d'harmonisation des notes" sera réunie pour les lisser et les harmoniser, alors même que les sujets ont été différents d'un lycée à l'autre ; et surtout en l'absence de toute consultation possible des copies. Autrement dit, elle ne s'appuiera que sur des statistiques... Bienvenue chez Ubu ! Elle aura lieu le 13 mars, les résultats seront communiqués aux élèves le 15. Devinez quoi ? Je lis dans le marc de café (oui, on en consomme beaucoup, pour "tenir") qu'il y aura pléthore de "bonnes notes" !

Scanner les copies est une tâche lourde et chronophage, il y aurait 750 000 élèves (de Première) concernés en janvier 2020, 2,2 millions de copies, et environ 10 000 correcteurs. L'an prochain, alors que les E3C concerneront aussi les Terminales, les chiffres doubleront. Mais gardez bien en tête que l'objectif était *"d'alléger et de simplifier le Bac" !*

Selon un représentant du SNALC : *"Numériser toutes les copies pour ensuite les stocker dans une salle du lycée, faire corriger les scans par les enseignants de l'établissement (ou d'un établissement voisin) alors que nous ne sommes pas certains de leur qualité (cartes d'histoire-géo, notamment) et que les copies-papier sont disponibles, est-ce vraiment la priorité ? D'autant que sur papier, les élèves les récupéreraient plus facilement. La réforme est déjà assez compliquée comme cela, on y ajoute une difficulté qui n'est pas nécessaire".* Et puis, est-ce vraiment écologique de stocker tout cela sur un serveur, alors qu'on a les copies-papier ?

Autres raisons de ce rejet des E3C

- la "banque de sujets" (sécurisée, et accessible aux seuls enseignants), qui devait ouvrir en novembre, n'a finalement ouvert que le lundi 9 décembre. Il restait donc moins de deux semaines avant les vacances de Noël et deux semaines après, pour que les professeurs puissent consulter des sujets, voir un peu ce qui serait proposé,

ldc46_Mise en page 1 25/05/2020 10:13 Page 9

jaugent ce qui serait attendu, et puissent y préparer au mieux leurs élèves.

• la différence ahurissante du nombre de sujets proposés pose question : mes collègues en ont recensé environ une cinquantaine en espagnol, une soixantaine en anglais, et plus de 570 en histoire géo ! (vous imaginez, le temps d'en lire, ne serait-ce qu'une centaine, d'y réfléchir, de choisir... !).

• certains sont très mal conçus, contiennent des erreurs, ou ne respectent pas vraiment les nouveaux programmes (forcément, à travailler dans la précipitation...).

• une fois les épreuves officielles commencées, les premiers sujets tombés ont naturellement commencé à circuler sur les réseaux sociaux. Chaque établissement pouvant organiser les E3C comme il le souhaite, tous les sujets déjà tombés sont donc accessibles aux lycéens qui n'ont pas encore passé leurs épreuves (rappel : celles-ci peuvent se tenir entre le 20 janvier et le 9 mars, donc sur sept semaines). Évidemment, les élèves se sont très vite organisés pour ouvrir et tenir à jour une "banque de sujets" parallèle ; ceux qui passeront la dernière semaine (et qui auront donc eu les vacances pour réviser...) vont prendre connaissance de bon nombre de sujets... dont peut-être celui sur lequel ils plancheront ! Qui peut encore parler d'égalité devant l'examen ?

Enfin, il faut bien reconnaître que ces fameuses E3C souffrent d'un statut hybride, bâtard : ou bien ce sont des épreuves de contrôle continu, comme les Devoirs Surveillés et contrôles que passent nos élèves toute l'année, et alors pourquoi faire un tel battage autour ? C'est un contrôle comme un autre, dont la note sera intégrée dans les bulletins et la moyenne trimestrielle (ce qui est rigoureusement interdit pour le moment) et basta ! Ou bien ce sont de "vraies" épreuves de Bac, et alors il faut tout faire pour que les conditions "normales" de l'examen soient garanties et respectées. On en est loin !

On rirait de toute cette "guignolade"... si les élèves n'étaient pas aussi stressés et les enseignants, fatigués, épuisés... *"Je me presse de rire de tout, de peur d'être obligé d'en pleurer"* comme dirait Figaro : riche idée que d'avoir mis Beaumarchais dans les œuvres obligatoires au programme cette année !

Catherine Réalini
Île-de-France

1/ un quartile (1er, 2e et 3e) est chacune des trois valeurs qui divisent les données triées en quatre parts égales, de sorte que chaque partie représente 1/4 de l'échantillon donné.

ldc46_Mise en page 1 25/05/2020 10:13 Page 10

École et harcèlement

L'article ci-dessous est tiré de notes d'une conférence de Roger Fontaine, professeur de psychologie à l'Université de Tours, alors qu'il était directeur-adjoint de l'IUFM d'Orléans-Tours, et complété d'extraits d'une de ses interventions dans la Sarthe[1].

Des institutions comme l'école sont devenues aujourd'hui le théâtre de violences parfois fortement médiatisées. Comme l'histoire de l'école le montre, ces faits ne sont pas nouveaux. Le harcèlement entre élèves, ou *bullying*, terme issu du monde scolaire anglais[2], recouvre des faits de liens pervers, harcèlement, et humiliation permanente qui découlent d'une rencontre entre des comportements d'agresseurs et de victimes.

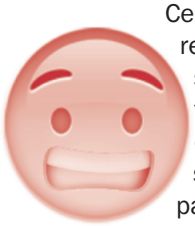

Ce harcèlement se définit comme une relation répétitive dans le temps, dissymétrique, traduisant une intention de nuire à sa victime de la part de l'agresseur. Les conséquences sur les victimes sont sérieuses et parfois très graves ; il y a eu une forte augmentation des tentatives de suicide. L'OMS a classé cette victimisation comme un problème de santé publique.

Selon les enquêtes, en moyenne entre 9 et 15% des élèves sont impliqués comme agresseurs, avec deux stratégies possibles : *directes et indirectes*. Les victimes peuvent très rapidement identifier leurs agresseurs quand ce sont des stratégies *directes* frontales : physiques, et, les plus fréquentes, verbales. Entendre en permanence des remarques sur la couleur de ses cheveux, son poids, sa taille, sa couleur de peau ou sa façon de s'habiller peut rapidement bousiller un élève. Et dans le monde des préadolescents et adolescents, il y est très mal supporté d'être isolé, exclu ou harcelé par un groupe.

Quant aux stratégies *indirectes*, il s'agit de diffusion de rumeurs ou de mise en quarantaine. Souvent, idée reçue, on voit l'agresseur comme un mauvais élève, voire une victime de son milieu social. Les statistiques ne disent pas formellement qu'il est toujours mauvais élève… Les très bons sont fréquemment impliqués dans des stratégies *indirectes*. Même à l'université, le *bullying* est fréquent, et pourtant que de gens brillants ! Ce sont des difficultés auxquelles nous pouvons également être nous-mêmes confrontés dans notre vie professionnelle.

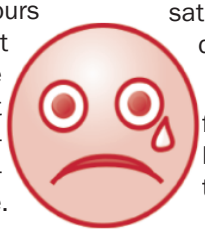

La violence s'inscrit dans une intimité relationnelle entre élèves, entre enseignants, entre élèves et enseignants. Questions intéressantes : peut-on avoir une communauté éducative structurée et structurante pour combattre ces phénomènes si les enseignants développent entre eux des relations sociales du même type ? Sommes-nous au clair sur nos relations à la domination ? Connaît-on vraiment l'établissement dans lequel on travaille ? Souvent la violence révèle les problèmes d'un établissement. On peut avoir les "bonnes idées" sans les incarner dans nos comportements. 95 % des enfants victimisés pensent que leurs enseignants ne peuvent pas les aider, voire s'en fichent. Dénoncerait-on un collègue ? La plupart du temps nous nous taisons… Donc les enfants se taisent… Quelle confiance pourraient-ils avoir dans les adultes s'ils se confient à eux ?

Quand 8 à 13 % des enfants deviennent agresseurs, un climat d'insécurité se crée, terreau idéal pour augmenter le harcèlement. Il faut qu'à un moment de sa vie l'enfant soit confronté à une autorité, mais pas n'importe comment. Des contextes d'établissement hyper rigides ou hyper laxistes sont favorisants. Des solutions dans le tout-répressif ou le tout-éducatif entraînent un effet boomerang : "l'effet caniche" pour le répressif, alors que le tout-éducatif est une catastrophe chez des enfants déjà très désocialisés. Et s'il y a banalisation, l'écrasante majorité des phénomènes de bullying est à peine consciente de la part des agresseurs. Très souvent les viols collectifs (tournantes) sont l'aboutissement de ce type de harcèlement.

Les sanctions menées sur les élèves à titre individuel sont souvent centrées sur les agresseurs et de nature purement répressive. Il est très important de d'abord donner des outils de défense aux victimes. Elèves effrayés, mélancoliques, apathiques, avec troubles du sommeil, performances scolaires en baisse… Ils souffrent souvent d'un déficit de socialisation, ont des difficultés à s'intégrer dans des groupes.

Les études montrent qu'il n'y a pas de fatalité dans ce domaine : on dispose de beaucoup de marges d'initiative à condition de vouloir véritablement affronter ce

ldc46_Mise en page 1 25/05/2020 10:13 Page 11

problème. Créer une culture d'établissement avec élaboration de valeurs collectives peut en effet être rendu difficile par l'individualisme des adultes : on se défend en cherchant des causes aussi externes que possible, on dramatise, on idéologise, sans compter les problèmes de solitude et de dépression chez des enseignants. Un exemple concret : aborder la coordination du système de sanctions au niveau de l'établissement. Pour améliorer la situation, il faut classer les règles : celles jugées non transgressables, et celles que l'on peut négocier. On constate que beaucoup d'enseignants ne veulent pas partager en équipe la façon dont ils "gèrent" la sanction. Je pourrais relater des journées entières passées sur le chewing-gum !... Il faut agir au moins à quatre niveaux de l'établissement :

- Les interactions avec les familles, la police, la justice, les associations
- Le niveau global de l'établissement
- Le niveau de la classe
- Le niveau des élèves impliqués.

Que ce soit à l'école, dans l'entreprise ou à la maison de retraite, on observe les mêmes phénomènes et stratégies, avec les mêmes conséquences psychologiques quel que soit l'âge de la personne. Nous nous sommes désengagés du fait d'être des régulateurs sociaux. Au fond, y a-t-il vraiment une communauté cohérente, à travers laquelle les règles de vie fondamentales s'assoient sur des valeurs communes de nature démocratique ? Pourquoi a-t-on beaucoup d'élèves qui connaissent plein de règles et ne les respectent pas ? Quand l'évaluation intègre la capacité à se socialiser, la violence baisse. Pour que l'école soit socialisante, encore faut-il qu'il y ait des outils pédagogiques socialisants. Socialiser, est-ce uniquement apprendre à obéir ?

M. Nicault
Tours

1/ On peut retrouver plus de détails sur Internet : Rencontres Edusarthe (2008), avec ateliers et conférences dont également une de Bernard Defrance (voir Ldc n°11).

2/ Dans un collège de Touraine par exemple, la CPE a récemment organisé avec les professeurs d'anglais un travail interdisciplinaire et des actions contre le bullying.

Violences symboliques... en Université

Les enseignants

En Touraine, quelques 163 universitaires ont demandé à banaliser un jour de cours pour organiser des États Généraux de l'Université. Cette journée a permis à la parole des précaires de l'enseignement supérieur de s'exprimer.

Les vacataires et contractuels sont de plus en plus nombreux. Désormais les contrats précaires concernent la majorité des personnels de l'université. Ainsi une enseignante en français langue étrangère, diplômée d'un master, travaille en CDD depuis 4 ans : un premier contrat de cinq mois d'abord, puis des contrats de dix mois se terminant en avril. Après un été au chômage, elle est réembauchée en septembre.

"Il y a une 'invisibilisation', une violence symbolique" affirme un autre qui a animé un collectif d'enseignants précaires. Depuis 2005, il multiplie les CDD de recherche en géographie ; d'abord rattaché directement à l'université, il y travaille maintenant en sous-traitance. Dans cette "cascade de précarité" qui s'est multipliée en vingt ans, se trouvent encore les doctorants et les vacataires ; ceux-ci assurent des cours plus ou moins ponctuellement, qui leur sont payés en juin. *"Ils peuvent assurer deux fois plus d'heures de cours qu'un maître de conférence, en étant moins payés".*

Les étudiants

Un étudiant a tenté de s'immoler par le feu à Lyon, en novembre l'an dernier.

Des étudiants ne mangent qu'une fois par jour, renoncent à se soigner, dorment dehors. Les 170 000 logements sociaux sont saturés, les bourses, insuffisantes. Les emprunts sont inaccessibles si les parents ne peuvent se porter garants. Selon l'Observatoire de la vie étudiante, 55% des étudiants travaillaient en 2016, dont 19% à mi-temps ou plus. Et selon l'Inspection générale des affaires sociales, près de 20% vivaient en 2015 sous le seuil de pauvreté.

ldc46_Mise en page 1 25/05/2020 10:13 Page 12

Trop, c'est trop

Suite aux décès de D. T. et de K. Y., assassinés en moins de 2 mois en 2019, les personnels du lycée d'Alembert à Aubervilliers ont exercé leur droit de retrait. Ils ont écrit au Recteur de l'académie de Créteil

Face à la réponse comme quoi *"l'école n'a souvent rien à voir avec cette situation, que ces actes violents n'ont pas lieu dans l'établissement, que c'est la faute de l'environnement et que, finalement, on n'y peut pas grand-chose". Les enseignants ne supportant plus ce fatalisme, déclarent : "nous refusons de nous habituer à cette violence et de continuer à nous mentir".*

Les personnels pointent les différents échelons de responsabilité : *"Depuis plusieurs années nous avons échoué à faire de l'école un lieu qui permette aux élèves d'envisager l'avenir et le présent sereinement. Nous ne savons que trop bien quelles sont nos responsabilités individuelles et nous les assumons.*

***Nous**, c'est le surveillant qui n'a pas vérifié le carnet de K. quand il est sorti du lycée ce vendredi 4 octobre à 9h alors qu'il avait encore cours.*

***Nous**, c'est l'enseignant qui s'est trompé en faisant l'appel et qui a marqué K. présent à 11h alors qu'il était sur un terrain de sport aux Lilas.*

***Nous**, c'est le professeur d'EPS de la section football du lycée dont K. était membre et qui n'a pas su le mobiliser et l'impliquer suffisamment dans son cursus pour lui faire passer l'envie de sécher.*

***Nous**, c'est le professeur de français qui a peur que K. n'ait pas trouvé son cours suffisamment intéressant pour qu'il choisisse d'y assister plutôt que de sortir de l'établissement.*

***Nous**, c'est la professeure d'anglais dont le dernier échange avec K. a été vif suite à une banale histoire d'enceinte allumée en classe.*

***Nous**, c'est la professeure principale qui a renoncé après de nombreux appels et rendez-vous, à essayer de faire revenir D. au lycée.*

***Nous**, c'est le CPE qui, parmi la centaine d'élèves absentéistes qu'il a en charge, n'a pas eu le temps de s'occuper de la situation de D..*

***Nous**, c'est la référente décrochage scolaire de l'établissement qui n'a pas réussi à impulser de réels dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire et donc à donner les moyens aux équipes de raccrocher D..*

***Nous**, ce sont tous ces personnels, profondément attachés à leurs missions mais désespérés face au manque de moyens qui engage leurs responsabilités individuelles.*

Nous savons. Tous les jours nous sommes épuisés de savoir que nous échouons. Tous les jours nous nous remettons en question et essayons de trouver des solutions.

Mais vous ? Le savez-vous ? Reconnaissez-vous vos responsabilités ?

ldc46_Mise en page 1 25/05/2020 10:13 Page 13

***Vous**, au Rectorat, qui nous avez refusé régulièrement depuis plusieurs années les moyens supplémentaires et nécessaires dont nous avons besoin pour accompagner au mieux nos élèves ; qui n'avez rien fait pour stabiliser les personnels du lycée, y compris ceux de la direction, quand bien même certains souhaitaient rester et poursuivre le travail engagé auprès de nos élèves ; qui avez sous-estimé la détresse psychologique et morale dans laquelle se trouve une partie de nos collègues ; qui nous avez reçu deux fois en audience sans savoir nous entendre ou pire, en nous promettant des moyens qui ne sont jamais venus.*

***Vous**, à la Région Île-de-France, qui n'avez toujours pas engagé les travaux nécessaires pour faire de l'établissement un lieu accueillant et chaleureux, qui n'avez pas renouvelé les subventions à la mission de lutte contre le décrochage scolaire pour son action de remobilisation, qui avez refusé de financer un projet de partenariat culturel à destination de nos élèves.*

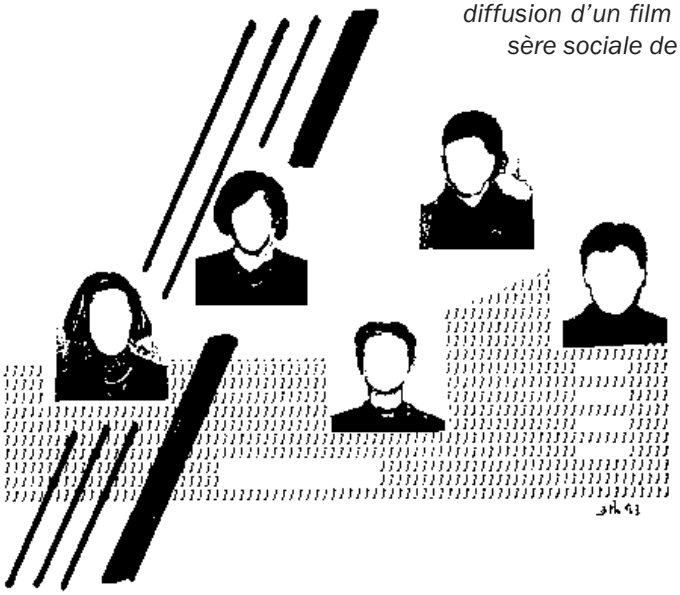

***Vous**, à la Direction académique, qui n'estimez pas prioritaires les demandes de changement d'établissement des élèves agressés ou me-nacés ; qui n'êtes toujours pas parvenus à installer un personnel dans le bureau du coordonnateur de la mission de lutte contre le décrochage scolaire ; qui n'avez pas recruté d'assistante de service social pendant les 8 mois où la nôtre était absente et qui nous avez demandé, hier, de "rédiger un courrier" pour énoncer les revendications que nous portons pourtant depuis plusieurs années.*

***Vous**, au Ministère de l'Éducation nationale qui avez imposé une réforme du lycée professionnel induisant moins d'heures de cours pour les élèves ; qui avez remis en question le principe de l'éducation prioritaire ; qui avez estimé que l'enjeu central pour l'école aujourd'hui était la présence de mamans voilées en sorties scolaires et non nos élèves morts assassinés.*

***Vous**, à l'Elysée, qui avez attendu la diffusion d'un film pour réaliser la misère sociale de tout un territoire".*

La lettre en entier peut être lue sur le site du Monde

ldc46_Mise en page 1 25/05/2020 10:13 Page 14

Conseils de discipline : un choc !

Ayant accepté de figurer, en position "éligible" cette année, sur une liste de représentants des enseignants au CA et à ses diverses émanations, et donc, ayant été élue, j'ai accepté aussi de siéger au "Conseil de Discipline", plutôt pour arranger des collègues que par choix véritable. Je ne m'attendais pas à ce que, d'octobre à janvier, quatre conseils de discipline se tiennent dans mon lycée, qui ont tous abouti à l'exclusion définitive de chacun des quatre élèves qui y ont comparu.

Comme on nous rappelle en préambule à chaque fois que tout ce qui se dit là est "secret" et qu'il est interdit d'en rapporter le contenu à l'extérieur, je ne vais donc pas déroger à cette règle ni "révéler" quoi que ce soit sur les quatre "cas" précis, ni sur les débats. Mais je voudrais partager mon ressenti, mes sentiments, comment tout cela a "résonné" en moi, durant plusieurs jours (et encore aujourd'hui). On ne sort pas bien d'un conseil de discipline. Pas indemne. Même (et surtout !) quand on fait partie des "juges". Car c'est bien d'un *tribunal* qu'il s'agit ; et qui ne fonctionne *pas bien*, selon moi. Ou qui pose question, pour le moins...

Pour resituer rapidement sa composition et son fonctionnement, en lycée, le conseil de discipline est composé de 14 membres : 9 de personnels de l'établissement, dont 4 "de droit" (proviseur, proviseur-adjoint, CPE et gestionnaire) et 5 "élus" : 4 représentants des enseignants, 1 représentant "des personnels" (administratifs ou ATOS...). Et enfin 5 représentants élus des "usagers", à savoir 3 élèves et 2 parents d'élèves. Après les délibérations, on vote à bulletins secrets, on se prononce d'abord sur la sanction la plus grave, et on descend dans l'échelle des sanctions ensuite.

La saisine du conseil de discipline intervient normalement au terme de tout un processus, après plusieurs étapes – sauf si les faits sont assez graves pour nécessiter la comparution immédiate. Les étapes intermédiaires peuvent être :

- la convocation de l'élève et de ses parents par un membre de l'équipe éducative (le professeur principal, le CPE...) ;
- puis par le proviseur, dans son bureau, quand on veut que l'admonestation soit plus solennelle ;
- ensuite on réunit tout un groupe pour recevoir l'élève (et ses parents) : la "commission éducative" met en place des mesures de responsabilisation mais pas de sanction. Dans certains établissements, une "commission disciplinaire" existe, sur le modèle du conseil de discipline, mais elle ne peut prononcer comme sanction suprême que l'exclusion temporaire de 8 jours maximum ;
- et enfin, on en arrive au conseil de discipline. Quelques jours avant qu'il ait lieu, tous les membres (y compris l'élève, ses parents) peuvent consulter au secrétariat du lycée le "dossier" de l'élève : le rapport général rédigé par chef le d'établissement, auquel sont jointes (ou pas... c'est selon) d'autres pièces : les rapports "d'incident" rédigés au fil des semaines par des professeurs successifs ; le tableau des retards et absences de l'élève : des photocopies de pages de son carnet de correspondance... On peut remonter jusqu'à un an en arrière, jour pour jour ; au delà, non.

Il faut noter que les délais (et de convocation, et de consultation du dossier) ont été très réduits récemment dans le "Plan de lutte contre les violences scolaires" (décret n° 2019-908 du 30 août 2019, relatif à la discipline dans les Établissement Public Local d'Enseignement - EPLE) ; de plus les sanctions seront conservées plus longtemps dans le dossier scolaire ; et enfin il y a un durcissement des conditions de révocation du "sursis" (au cas où une sanction avec sursis aurait été prononcée, "exclusion avec sursis" par exemple). On constate donc, depuis cette rentrée et cette nouvelle loi, un renforcement de l'aspect répressif du conseil de discipline...

Celui-ci se présente et fonctionne comme un "tribunal scolaire", mais qui, à mes yeux (et tout ce qui suit n'engage que moi), souffre de façon intrinsèque d'un énorme **déficit d'impartialité, de droit, de justice enfin**.

Cela tient d'abord au rôle exorbitant que la procédure donne au chef d'établissement : le proviseur est à la fois celui qui a rédigé le rapport général (long texte qui ouvre le "dossier" de l'élève et récapitule tous ses manquements, depuis une

ldc46_Mise en page 1 25/05/2020 10:13 Page 15

année, y compris des faits qui n'ont parfois aucun rapport avec ce pour quoi il peut être convoqué...), donc le proviseur a la fonction d'**enquêteur** ! Ce texte est lu, par lui, en ouverture du conseil. Il fait ensuite office de **président du tribunal**, distribuant la parole à tous ceux qui veulent intervenir, et "résumant" parfois à sa manière ce qui a été dit, voire orientant de façon plus ou moins subtile les débats, flirtant parfois avec la manipulation, consciente ou non. Il est excessivement difficile d'être "neutre", étant juge et partie. J'ai par exemple, en janvier, été surprise et même outrée (et je m'en veux de n'avoir pas exprimé immédiatement ma désapprobation) par des "taquineries ironiques" adressées à l'élève, sur le ton de plaisanterie, certes, mais qui auraient pu le déstabiliser, le faire réagir de façon impulsive (était-ce le but recherché ?) puisque, le garçon ayant "tiqué" mais répondu avec pondération et maîtrise de soi, le proviseur a ensuite fait remarquer : *"il n'a pas perdu son calme, c'est bien" !* Et enfin, dans les délibérations secrètes (hors présence de l'élève et de ses parents), le proviseur a évidemment le rôle du **procureur** : il représente les intérêts de la victime, s'il y en a une, élève ou professeur (celle-ci n'est jamais présente, ce qui est curieux, on lit son témoignage, qui n'est jamais remis en cause... a fortiori si c'est un adulte) ; et le proviseur représente surtout les intérêts de l'établissement, de l'équipe pédago- gique, de la classe. Il revient régulièrement sur les méfaits de l'élève qui comparaît, et toutes les conséquences sur la communauté scolaire... Il rassure les délégués des élèves inquiets en leur rappelant que *"le rectorat va tout faire pour rescolariser au plus vite dans un autre établissement"* l'élève jugé *"si jamais l'exclusion définitive était prononcée"* ; alors que dans les faits, on sait que cette réaffectation peut être assez longue (plusieurs semaines...). Il redit aux délégués des parents d'élèves combien il importe qu'une *"réponse éducative soit apportée"* au comportement inadapté de celui qui devient si perturbant *"pour les autres"*. Rien de ce qu'il dit n'est faux ; mais tout "influence", qu'il le veuille ou non, qu'il y prenne garde ou non.

Aussi, si j'en avais le pouvoir, pour des questions d'impartialité et de droit, je préconiserais volontiers que le conseil de discipline, étape ultime de tout un processus, normalement, se tienne dans un AUTRE établissement, sous la présidence d'un autre proviseur, et avec des "juges" (enseignants, parents, élèves) qui ne proviennent PAS de l'établissement de l'élève qui comparaît. Cela libèrerait par exemple les professeurs présents du poids de devoir "soutenir" ou "déjuger" leurs collègues de la classe (en excluant ou n'excluant pas l'élève convoqué) ; cela délivrerait aussi les représentants des élèves de remarques ou pressions des "amis" de l'élève jugé. Et on n'aurait pas un proviseur multi-casquettes, occupant des rôles que je trouve totalement incompatibles, comme je l'ai expliqué.

Je voudrais parler de **justice**, enfin. De justice sociale même. D'injustice "de classe" (oui, tout de suite les grands mots... *maux* ?). Mon malaise croissant tient au milieu socio-culturel (et ethnique) dominant des quatre élèves que j'ai eu à "juger", et aux problèmes, à l'engrenage qui ont conduit à ce qui a motivé la tenue du conseil de discipline. Est-ce un hasard ? Quatre garçons (pas de fille), tous plus ou moins "bronzés", tous d'origine "modeste" (pas de bourgeois ou de classe moyenne), tous issus de familles "à problèmes" à des titres divers (mère seule, ou mésentente parentale, ou problèmes financiers/de travail... la liste peut être longue et variée). Et fréquemment, ce sont des gens qui ne maîtrisent pas bien l'art de la parole, se "défendent" ou s'expliquent mal, voire desservent complètement leur cause... Je ne suis pas pour la présence systématique d'avocats dans les conseils de discipline, si c'est uniquement pour y faire de la chicane procédurière; mais enfin, ce serait bien que quelqu'un, sachant écouter et déceler les sous-entendus parfois contenus dans telle remarque, telle question, capable d'argumenter, d'expliquer les tenants et les aboutissants, soit le porte-parole de familles (jeune et parents) qui ne savent pas toujours s'exprimer, n'ont pas les "codes" pour le faire, surtout face à 14 personnes.

Quand la parole est "laissée" à l'élève, elle est souvent précédée d'injonctions du type *"à présent tu peux peut-être nous dire ce que tu penses de ce que tu as fait"*, ce qui revient à solliciter des excuses ; ou bien on le somme d'expliquer un comportement parfois "inexplicable" (l'élève qui a "explosé" ne peut évidemment pas justifier cela). Il y a aussi

ldc46_Mise en page 1 25/05/2020 10:13 Page 16

des "questions" (si l'on peut dire) sur les promesses non tenues, les engagements précédents non respectés, et l'improbable "changement" qu'on serait pourtant en droit d'attendre... Tout cela, et des interventions moralisatrices, donnent l'impression qu'on "enferme" peu à peu l'élève et son discours ; et, dans sa parole, il n'a plus le choix qu'entre la soumission (il reconnaît tout, regrette, ne le refera plus) sincère ou feinte, ou le défi (il est dans le déni, ou la provocation, ou le silence buté). Dans les deux cas, j'ai l'impression très forte que tout cela ne rime à rien... On est dans un dialogue convenu, qui sonne faux, tout est écrit d'avance. La présence du ou des parents place également l'élève en situation très inconfortable, pour diverses raisons : parent qui s'exprime mal et "fait honte" au jeune ; parent de mauvaise foi qui défend tellement sa progéniture qu'il décrédibilise sa propre parole ; parent qui au contraire "charge" son enfant, comme pour se dédouaner : *"je fais tout ce que je peux, mais il est horrible, vous savez, je n'en viens pas à bout, si je vous disais tout..."* ; parent qui se sent plus ou moins obligé de parler de ses propres difficultés, de couple, de travail, de santé... C'est pénible pour le parent, et ô combien difficile à vivre pour l'élève, sous le regard de l'institution scolaire, et d'autres élèves de son âge.

Et puis, je reviens sur cette notion de "sanction éducative" qui revient fréquemment : il me semble parfois grotesque d'employer cette expression, par exemple quand on exclut (à titre définitif) pour absentéisme chronique et manque de travail, de motivation... ! Ou alors, cela m'apparaît un abus de langage, quand on constate qu'il y a eu tout un enchaînement, une lente glissade, une dégringolade de l'élève, qui l'a conduit là où il en est, glissade à laquelle ont participé des problèmes familiaux, psychologiques, de "quartier" comme on dit (= un entourage de petite délinquance), et Dieu sait quoi d'autre. Cela n'excuse en rien l'élève (surtout de lycée : il est assez "grand", quand même) pour ce qu'il a commis ou dit au lycée ; mais enfin, pour certains, on touche du doigt "l'engrenage" dont il n'a pas su ou pu se dégager à temps. En quoi exclure l'élève et le changer d'établissement sera-t-il "éducatif" ? Aura-t-il un impact sur toutes ces causes ? En rien, souvent... Et d'un autre côté, alerter le CMPP, les services sociaux, demander un éducateur, tout est possible, faisable ; mais la réponse est tellement lente (6 à 9 mois d'attente "chez nous" pour un rendez-vous d'adolescent au CMPP), ou lourde, voire redoutée (les services sociaux font peur aux familles, qui se sentent déjà stigmatisées...).

On se sent démuni (comme les familles, sans doute) ; on finit par voter l'exclusion définitive la mort dans l'âme (surtout quand les faits sont assez graves pour le motiver); mais on... allez, je vais arrêter de me cacher, et dire "je" : je me sens très mal de le faire. J'ai sous les yeux un problème, non, un jeune en souffrance, une famille dans la désolation (ou la révolte, c'est selon : un conseil de discipline s'est clos sur les invectives d'une famille; un autre sur les sanglots d'une mère... Instants saisissants pour tout le monde, qui prennent à la gorge !). Il me reste la sensation de n'avoir pas eu en mains les "outils" pour aider l'élève, sa famille (et l'Éducation nationale les a-t-elle, ces outils ? tout cela est tellement complexe et lourd, souvent...) ; nous avons, collectivement, parfois d'une courte majorité, pris une décision qui est peut-être la moins mauvaise possible, compte-tenu de ce dont nous disposons, de ce que nous avons cru comprendre de la situation, de notre marge de manœuvre, si étroite (il y a ce que les "victimes", en souffrance aussi, parfois, attendent de ce tribunal); mais était-ce LA bonne décision ? Souvent, je sens bien que non... Je quitte le lycée le cœur lourd de tout ce que j'ai vu et entendu, et avec un profond sentiment d'insatisfaction... d'échec.

Je trouve le conseil de discipline très "violent" (y compris pour moi) et il ne résout rien, ou pas souvent (ou, s'il aide à résoudre quelque chose, on l'ignore, quand l'élève a quitté l'établissement). Il est urgent que cette procédure soit réformée (je n'ai pas dit supprimée) et fasse d'abord l'objet d'une réflexion approfondie, à laquelle il faudrait associer des juristes, des travailleurs sociaux, des spécialistes de la jeunesse, des pédopsychiatres... et pas que des membres de l'EN.

Catherine Réalini
Île-de-France

ldc46_Mise en page 1 25/05/2020 10:13 Page 17

Une blessure encore ouverte à ce jour

Lettre à X, responsable du Secteur

Et à Y, référent pour la paroisse

Bonjour

Après la colère et la tristesse, est venu le temps de la réflexion et je pense aujourd'hui utile de vous faire parvenir quelques explications. Le Jeudi-saint, je me suis sentie tellement mal à l'aise que j'ai dû quitter la célébration. Indignée au sens propre, rendue indigne par le célébrant. Voilà que, parce que je désirais recevoir le Corps du Christ dans le creux de mes mains, le prendre et le manger comme une vraie nourriture, j'étais, de ce fait, privée… de la communion au Sang du Christ. C'en était trop pour moi, la relation était rompue et le sens de cette Eucharistie perdu.

Depuis quelques temps déjà et malgré mes efforts, j'étouffe dans cette manière de faire Église que je perçois comme repliée sur des certitudes, des rites et des obligations. La messe des Rameaux a été pour moi une épreuve. Bien sûr, c'est une célébration particulière et je me suis moi-même souvent agacée de ces personnes qui ont l'air de venir là chercher leur gri-gri. Mais qui peut juger de la foi d'un peuple ? N'est-ce pas le jour de montrer le visage d'une Église accueillante et aimante à l'image du Christ dont on écoute justement ce jour-là le récit de la Passion ? Dans son amour il s'est livré pour nous. Est-ce vraiment le moment de faire des rappels incessants à la loi et de distiller la peur ?

Heureusement, comme tu l'as dit toi-même, X, en insistant lors de l'homélie, il y a plusieurs sensibilités dans l'Église qui est "à notre diocèse", et je peux vivre et célébrer ma foi dans d'autres lieux, avec d'autres communautés et d'autres pasteurs qui aiment le monde dans lequel nous vivons et s'y engagent avec d'autres pour le rendre plus juste et plus fraternel, rendant témoignage que nous participons ainsi à la création du Royaume. C'est pour moi une bouffée d'oxygène, comme un souffle vivifiant venant me ranimer.

L'encens… et les chants, même bien interprétés, ne suffisent pas en ce qui me concerne à rendre la liturgie belle. Je n'arrive pas à y trouver de quoi me fortifier et me sanctifier s'il y manque l'offrande de ce qui se vit de souffrances, de joies, de combats et d'espoirs des hommes et des femmes de ce temps.

Ce lieu est mon quartier et… ma paroisse depuis plus de vingt ans. J'y ai vécu des moments d'une grande richesse et il s'y trouve des personnes avec qui j'ai pu partager en toute simplicité ma foi et ma prière. Depuis tout ce temps, j'y suis aussi engagée en ACE auprès d'enfants avec lesquels nous essayons de grandir. La fidélité m'y appelle. Mais ce sont vraiment d'autres chemins qui sont proposés aujourd'hui et pour l'instant je n'arrive plus à assumer ces divergences. Il me faut un peu de distance et de recul. Comment reconstruire la communion ?

Chacun d'entre nous a sûrement des nouveaux pas à faire vers l'autre. Les échanges avec Z, dans notre équipe de base de CdEP, en ACE, et avec d'autres encore, vont m'aider dans un discernement plus que nécessaire car je veux croire que tous ces chemins peuvent se croiser et qu'ils mènent au Père si on y marche en amour et vérité.

Dans cette espérance… que le Seigneur nous accompagne !

Une cotisante CdEP
le 1er mai 2019
Bouches-du Rhône

ldc46_Mise en page 1 25/05/2020 10:13 Page 18

“Le cléricalisme ? Voilà l’ennemi !”

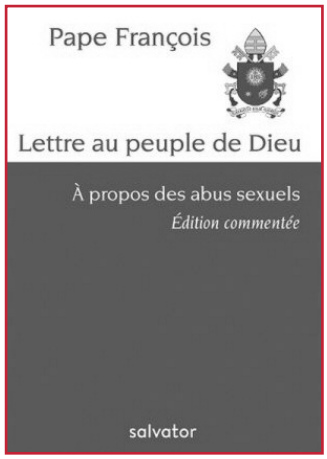

Le pape François

Dès le 24 novembre 2013, dans *l’exhortation apostolique La joie de l’Évangile*, le pape François nous a mis en garde contre “*un cléricalisme excessif*” maintenant les laïcs “*en marge des décisions*” (n° 102). Puis est venue la *Lettre au peuple de Dieu* du 20 août 2018 dénonçant les abus, où il a clairement pointé le cléricalisme comme “*une manière déviante de concevoir l’autorité dans l’Église [qui] aide à perpétuer beaucoup des maux que nous dénonçons aujourd’hui*”.

Léon Gambetta

Mais voici qu’en fait, le pape François, dans sa dénonciation du cléricalisme, rencontre un personnage quelque peu inattendu : Léon Gambetta ! Quoi de commun, pourrait-on se demander, entre le pontife actuel et le leader républicain français du dernier quart du XIX[e] siècle ? Opérer un détour historique par la politique d’hier nous éclairerait-il sur la situation de l’Église d’aujourd’hui ?

4 mai 1877

C’est le 4 mai 1877 qu’en conclusion d’un de ses discours à la Chambre des députés, Gambetta lance cette formule destinée à passer à la postérité : “*Je ne fais que traduire les sentiments intimes du peuple de France en disant ce qu’en disait un jour mon ami Peyrat : ‘Le cléricalisme ? Voilà l’ennemi’ !*”. Pour comprendre la portée de ces mots, il nous faut rappeler le contexte du discours. En 1870, confronté à la défaite dans la guerre franco-prussienne, le Second Empire s’est effondré en un clin d’œil. Comme les hommes politiques du régime étaient disqualifiés, c’est vers les élites traditionnelles, notamment les aristocrates royalistes catholiques, que les électeurs de province se sont tournés en février 1871, leur assurant une confortable majorité à l’Assemblée. Une frange importante du clergé a cru alors possible d’assurer au catholicisme une forte emprise sur la société française. Mais, au fil des élections, cette majorité s’est effritée. En 1876, les républicains prennent l’avantage à la Chambre des députés, si les conservateurs dominent encore le Sénat. Le gouvernement de Jules Simon se veut modéré, mais il est débordé par les demandes des évêques réclamant que la France intervienne en Italie pour rendre à Pie IX le pouvoir sur les États pontificaux qu’il a perdus entre 1859 et 1870. Accéder à cette demande ne serait pas sans risque, loin de là, dans le contexte d’une France très affaiblie militairement. Le président de la République, le maréchal de Mac-Mahon, catholique, s’oppose à Jules Simon. Quelques semaines plus tard, il tentera même le tout pour le tout en dissolvant la Chambre pour obtenir, par des pressions sur les élections, un renversement de majorité. Mais il échouera, conduisant, deux ans plus tard, à la mise en place de “*la République des républicains*” et au vote des fameuses “*lois scolaires*” destinées, avant tout, à libérer l’école publique de l’influence cléricale.

C’est dans ce contexte de pression des évêques et des sénateurs catholiques militants sur le gouvernement lui demandant d’appuyer la politique papale, que Gambetta prend la parole. Il promeut une conception de la laïcité (le mot n’est pas prononcé) visant à rendre le pouvoir politique autonome à l’égard de toute pression du clergé. Il rappelle que, dans le contexte du concordat (il sera aboli, comme on sait, en 1905), l’État salarie prêtres et évêques, qu’il est donc leur employeur

ldc46_Mise en page 1 25/05/2020 10:13 Page 19

et ne peut admettre de recevoir des ordres de leur part. On peut donc voir dans ce discours une affirmation de la laïcité de l'État mais il y a aussi une autre idée qui s'y trouve, même si elle n'est pas développée dans la suite : "*Je dis qu'autrefois une foi religieuse ardente, des convictions dogmatiques étaient au fond de ces querelles, tandis que, aujourd'hui, il n'y a qu'un calcul politique, qu'une combinaison de partis déçus dans leurs espérances, une coalition de convoitises dynastiques*". Le leader républicain accuse ici l'Église – clercs et laïcs militants – de subordonner la foi à l'action politique. Notre propos ne sera pas de déterminer s'il a tort ou raison, mais plutôt d'entendre l'interpellation, qui sera reprise à la fin des années vingt, dans la querelle entre Pie XI et l'Action française où, à la primauté du politique, le pape opposera – et Jacques Maritain avec lui – la primauté du spirituel.

En quoi ces débats peuvent-ils nous éclairer aujourd'hui quand le pape François dénonce le danger du "cléricalisme", dans la mesure où c'est avant tout la sphère ecclésiale qui est concernée, plus que les rapports entre l'Église catholique et l'État ?

Aujourd'hui

Demandons-nous si ces débats ne nous mettent pas en garde devant le danger insidieux de considérer l'Évangile comme une idéologie et l'Église comme une société de nature politique où certains – clercs ou laïcs en responsabilité, par exemple – détiendraient un pouvoir sur d'autres et en useraient ainsi.

Je sais bien qu'il est de bon ton, dans notre société, de considérer l'Évangile comme une sorte de réservoir de valeurs, auxquelles on pourrait adhérer – au moins à certaines d'entre elles – même si l'on ne se reconnaît pas explicitement catholique. C'est, pour une part, vrai, mais le croyant peut-il se contenter de cela ? L'Évangile est la Bonne Nouvelle de la présence du Christ Jésus ressuscité ; au cœur de ce monde, il est, pour le croyant, témoignage d'une rencontre avec le Vivant. L'Église, quant à elle, est le Corps du Christ et le Christ est la Tête de ce corps dont nous, les baptisés (clercs et laïcs), sommes les membres. C'est Lui qui, par son Esprit, la dirige et tous, nous sommes à son service. Cela représente pour chacun de ceux qui détiennent, dans cette Église, une responsabilité, quelle qu'elle soit, une exigence, celle de se mettre à tout moment à l'écoute du Christ Jésus. Tel que nous Le connaissons par la fréquentation des deux tables, de l'Écriture et de l'Eucharistie, qu'aurait-il fait, qu'aurait-il dit à notre place ?

Face à la tentation de transformer une responsabilité ecclésiale en un pouvoir dont nous serions les maîtres, ne nous faut-il pas nous rappeler le dialogue entre Jésus et le démon, à réentendre au premier dimanche de Carême : "*Si tu es Fils de Dieu, ordonne que ces pierres deviennent des pains – L'homme ne vit pas seulement de pain mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu*" ? Au lieu d'user du pouvoir qui nous est confié pour aboutir à la réalisation de nos propres idées, nous sommes invités à nous mettre en posture de réception, à nous placer à l'écoute de la parole de Dieu. C'est lui qui nous conduit, sur des chemins que nous n'aurions peut-être pas choisis (mais il écrit droit avec des lignes courbes) et non pas nous qui pourrions le mettre à notre service.

P. Daniel Moulinet
Aumônier national CdEP

ldc46_Mise en page 1 25/05/2020 10:13 Page 20

Violence mimétique et message biblique sur la violence

L'œuvre de René Girard (1923-2015), malgré sa difficulté et les contestations dont elle a fait l'objet, me semble néanmoins susceptible d'éclairer la question de la violence, si prégnante dans notre monde. Je voudrais simplement exposer ici l'essentiel de ce que je retiens des théories qu'il a développées au fil de ses livres[1], sans souci d'exhaustivité.

La violence mimétique.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire a priori, le désir ne se joue pas seulement entre moi et l'objet de mon désir. En fait, il met en jeu une relation triangulaire : moi - l'objet de mon désir - l'autre, qui possède (ou désire) cet objet. Autrement dit, si je désire cette belle voiture de sport, c'est parce que mon voisin en possède une ! C'est ce que Girard appelle le désir mimétique.

Ce désir n'est pas mauvais en soi – j'ai besoin de modèles pour me construire et accéder à l'humanité – mais il est source de violence quand l'autre, de modèle, devient rival. Cette place, cette maison, cette femme... que je désire, il ne veut pas me la céder ! À partir d'un moment les antagonistes ne se contentent plus des objets qu'ils se disputent, c'est leur rival qui devient l'objet de leur acharnement. Quand les conflits se multiplient, la violence se propage, constituant une grave menace pour l'ordre social. Pour que celui-ci soit rétabli, au paroxysme de la crise, le groupe va désigner un unique responsable de tous les conflits, un *"bouc émissaire"* qu'il faut sacrifier pour que la paix, provisoirement, soit rétablie. Et peu importe que celui-ci soit en réalité innocent ! Il suffit qu'il soit un peu différent pour qu'il puisse constituer une victime idéale. Girard imagine qu'il y a ainsi, à l'origine de toutes les sociétés humaines, un meurtre fondateur, et que toutes les cultures humaines s'enracinent dans une violence fondatrice[2]. Et ce mécanisme victimaire est réactivé chaque fois qu'il y a crise : chasse aux sorcières à la fin du Moyen-Âge, persécution des juifs, haine de l'étranger, de l'immigré aujourd'hui.

L'enseignement biblique sur la violence

On a tôt fait de juger insupportables les interdits formulés dans la seconde moitié du Décalogue. En réalité ceux-ci témoignent d'une profonde connaissance du mécanisme de la violence. La Bible, parant au plus pressé, commence par interdire les actes de violence, en débutant par les plus graves : *"Tu ne tueras pas. Tu ne commettras pas d'adultère. Tu ne voleras pas. Tu ne porteras pas de témoignage mensonger contre ton prochain."* (Ex 20, 13-16). Mais le verset suivant manifeste la volonté d'éradiquer la source même de la violence, la rivalité mimétique, désignée ici comme "*convoitise*" : "*Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain. Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, rien de ce qui est à ton prochain*" (Ex 20, 17).

Quant à Jésus, il nous invite à imiter son propre désir : l'élan qui le dirige vers le Père, sa volonté d'être la parfaite image du Père, celui à travers lequel le Père se donne à voir. Un tel désir n'a rien d'égoïste, puisque Jésus est venu faire la volonté du Père. Il nous propose ainsi un modèle qui nous protège des rivalités mimétiques. Notre aspiration à l'autonomie était illusoire, car nous ne faisions qu'imiter des modèles de puissance et de prestige ; Jésus nous invite à une imitation désintéressée.

ldc46_Mise en page 1 25/05/2020 10:13 Page 21

Mensonge des mythes et vérité de la Bible

Selon les analyses de René Girard, la fonction essentielle des mythes est de masquer la réalité du mécanisme victimaire. Prenons l'exemple du mythe d'Œdipe, tel qu'il figure dans la tragédie de Sophocle, *Œdipe Roi*. Au début de la pièce, la peste règne à Thèbes. Il faut trouver un responsable : ce sera Œdipe, dont on finira par découvrir – et lui-même l'admettra, faisant pour ainsi dire son autocritique, comme au plus beau temps des procès staliniens ! – qu'il a tué son père et épousé sa mère. Ainsi son expulsion hors de la cité est-elle parfaitement justifiée. Bref, le mythe exprime le point de vue des persécuteurs et vise à démontrer la culpabilité du bouc émissaire.

La Bible, quant à elle, nous raconte l'histoire de Joseph[3] persécuté par ses frères jaloux – bel exemple de rivalité mimétique – et vendu à des marchands, qui vont l'emmener jusqu'en Égypte où, après bien des péripéties, il devient le tout puissant "*maître du palais*". Alors que la famine sévit en Israël, ses frères viennent en Égypte demander du blé. Joseph se fait reconnaître, leur pardonne et invite toute la famille à le rejoindre. Le récit adopte le point de vue de Joseph, l'innocent. Au terme de l'histoire, la violence est repérée, dénoncée et finalement pardonnée alors que, dans l'univers mythique, la violence arbitraire triomphe sans être reconnue.

Dans le cas de Jésus, c'est également un mécanisme victimaire qui conduit à la Passion, comme le proclame d'ailleurs on ne peut plus clairement le grand-prêtre Caïphe : "*Vous ne songez même pas qu'il est de votre intérêt qu'un seul homme meure pour le peuple et que la nation ne périsse pas tout entière*" (Jn 11, 50). Cette fois encore, le récit biblique affirme l'innocence parfaite du persécuté : en Jésus, c'est le Dieu unique qui assume volontairement le rôle de la victime et rend ainsi possible la révélation plénière du mécanisme victimaire. En révélant l'inconscience des persécuteurs, les Évangiles nous donnent tout ce dont nous avons besoin pour comprendre notre responsabilité dans la violence. La croix revêt ainsi une valeur typique dévoilant le mécanisme qui est à l'œuvre dans toutes les persécutions : les persécutions des prophètes, l'arrestation et la mise à mort de Jean-Baptiste, toutes les persécutions actuelles et celles de tous les temps.

Saurons-nous mettre à profit la sagesse de l'enseignement biblique pour faire advenir, inspirés par l'Esprit – dont on sait qu'il souffle où il veut et pas seulement chez les chrétiens, heureusement ! – une société de non-violence ? Ou au contraire notre monde est-il condamné à sombrer dans une violence totale et non maîtrisée des êtres humains contre eux-mêmes et contre la planète ? La réponse à cette question relève de notre responsabilité personnelle et collective ainsi que de notre capacité à réagir face aux terribles dangers qui nous menacent.

Jean-Louis Gourdain

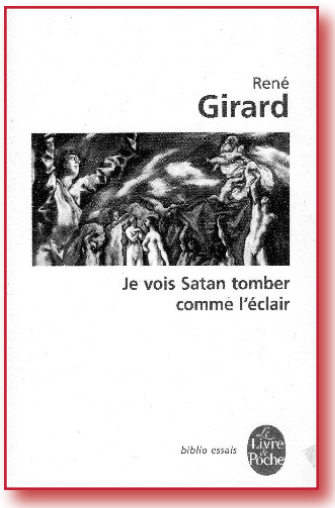

1/ Je me suis fondé plus particulièrement, dans cet article, sur le livre (qui a le mérite d'être bref!) Je vois Satan tomber comme l'éclair, *Paris, Grasset, 1999, disponible en livre de poche, 255 p. 6,30€*
2/ Pensons à Caïn tuant Abel et construisant la première ville, à Romulus tuant Remus et fondant Rome…
3/ Gn 37-50

ldc46_Mise en page 1 25/05/2020 10:13 Page 22

Les premiers chants d'oiseaux annoncent le printemps

Trois bases solides

Aujourd'hui, place aux oiseaux avec trois bases solides :

- Jésus dit : "*Regardez les oiseaux du ciel... Le Père céleste s'occupe d'eux.*" Mat 6.26.

- Et la belle colombe qui, après la terrible catastrophe du déluge, revient à l'arche de Noé avec : *"Dans son bec un frais rameau d'olivier"* Gn 8. 11.

- Et notre cher ami Victor[1] qui écrit :

"Au fond d'un nid plus tiède, ouvrant de vagues yeux,
les oiseaux nouveau-nés gazouillent tout joyeux
de sentir qu'il commence à leur pousser des plumes".

As-tu eu dans ta main, un nid d'oiseau ? Quel beau travail d'artiste, à contempler, avec des milliers de brindilles, de mousse... si finement entrelacées.

L'idée m'est venue de faire, moi aussi, un petit nid, ô combien enchevêtré dans ma tête où se croisent des souvenirs, des expressions, des situations... bref, tout ce que je peux ramasser de beau, de bon, relatif aux questions jamais posées, donc, toutes nouvelles. Les oiseaux trient. Ils écartent le mauvais. Aujourd'hui, faisons comme eux. Nous sommes si souvent devant le Mur des Lamentations. Nos soupirs, nos regrets... ne changent rien du tout et nous conduisent dans le mur. Nous oublions que nous avons tant de choses très utiles pour construire un joli nid.

Construire un joli nid

Loin d'être un artiste, comme tu sais, je dépose mes brindilles en vrac. Je pense à Picasso qui disait : "*Je mets dans mes tableaux, tout ce que j'aime. Les choses n'ont qu'à s'arranger entre elles*".

Une jeune suédoise, Greta Thunberg fait trembler les grands à Davos !

Le journal *La Croix* aurait-t-il ouvert ses pages à la contestation grandissant ayant pour titre : "*On s'ennuie à la messe*" ?

Le petit David a tué le géant Goliath (2,60m !). Aujourd'hui les petits n'ont pas peur d'attaquer les grands.

Les femmes si "soumises" revendiquent leur place, à égalité avec les hommes, et dans la société, et dans l'Église... Du jamais vu ! Elles revendiquent aussi le droit de disposer de leur corps... Mais où va-t-on ?

Le Droit Canon, règle d'or de l'Église, commence à se faire tout petit pour laisser passer en priorité l'Évangile avec les Béatitudes et tout son cortège... Les récits de la Bible que nous avons cru authentiquement historiques cèdent la place à une interprétation symbolique d'une richesse inouïe... et inépuisable. La théologie, si doctement enseignée a perdu quelques vieux repères et repart sur des bases anthropologiques autrement plus solides et profondes. Même le Credo est malmené jusque dans ses fondements...

ldc46_Mise en page 1 25/05/2020 10:13 Page 23

La nature n'est plus vue comme à exploiter à outrance, mais à respecter et à gérer bien plus intelligemment…

La sacro-sainte **loi du célibat** subit les assauts de la modernité…

Nos frères protestants passent d'ennemis à frères jumeaux…

Les péchés mortels, si nombreux et si redoutables ont changé de camp. Ils sont passés dans le champ du non respect du Droit et de la Justice…

Révolution copernicienne

Il serait si facile d'allonger la liste… Ce serait fort sympa si tu continuais ! Tu as des idées et si elles étaient partagées, en couple, avec quelques amis, ou en équipe (là, ce serait l'idéal).

Alors, ce ne serait plus un petit nid de chardonnerets mais un gros nid d'aigles… Je crois voir l'apôtre Paul, explosant de joie, lui qui avait la passion de fonder de petites communautés partout où il passait, en laissant des responsables…

Ma vision de l'Église

Pour la construction de mon petit nid, je succombe sans scrupule à la tentation de transcrire quelques phrases d'**André Jarlan,** tué au Chili, le 4 septembre 1984, me disant :

"Nous avons un mal fou à accepter que les enjeux de l'Évangile soient dans le terre-à-terre, dans le quotidien".
"Paul n'est jamais parti en guerre, il a toujours proposé autre chose".
"Il faut être attentif à tout ce qui émerge".

Nous savons depuis des lustres, que le grand arbre de l'Église a **deux puissantes racines** :

- Celle du pouvoir : peu à peu, celui-ci a pris la place du Service, sur lequel Jésus l'avait bâtie… Mais les petits coléoptères le rongent…
- Celle du cléricalisme : l'hydre toujours moderne dont les têtes repoussent quand on les coupe. Il faut rappeler Hercule pour les couper et son neveu pour les brûler.

Ces deux sujets, autrefois, étaient incontestables.
Aujourd'hui, sans scrupule, on les met sur la table
Pour être débattus démocratiquement.
C'est la vie ou la mort. Faut choisir maintenant.

Une grande question demeure, fort bien résumée par une amie croyante mais qui s'inquiète sur l'avenir de l'Église. Voici ce qu'elle m'a écrit : "*C'est vrai qu'à la périphérie on vit selon l'Évangile, souvent sans le savoir. En fait, on se sent bien, justes, après avoir partagé des moments de bonne entente, de fraternité.* ***Mais le nom de Jésus-Christ n'est jamais cité.*** *Est-ce que tu trouves gênant d'être fraternels, mais pas en son nom ?*".

C'est bien un coup de bambou sur la tête… En effet :

- Les musulmans n'ont pas peur de parler de Celui en qui ils croient…
- Nos frères protestants sont plus à l'aise pour parler de l'Évangile…
- Des catholiques bottent souvent en touche si on leur parle des Béatitudes, du Bon Samaritain, de Lavement des pieds… Pourquoi ?

Des centaines d'articles ont paru pour dire : "*Il faut réparer l'Église*" Mais de l'extérieur on ne répare rien du tout. Les chiens aboient pour avertir du danger, mais sans plus.

Tous les corps de métier doivent être actifs, à l'intérieur de la maison… C'est bien ce qui se passe en ce moment. Et c'est heureux de voir la fourmilière s'activer dans tous les sens…

Il faudra du temps, nous le savons. Là, nous sommes d'accord avec Albert Einstein qui disait : "*Il est plus facile de désintégrer un atome que de changer un préjugé*". Mais le temps est à l'espérance et non plus aux lamentations.

Que nous le voulions ou non, l'Église est en train de changer d'ère. Serons-nous dans le TGV de l'histoire ? Allons-nous saisir la chance formidable d'être des chrétiens nouveaux, joyeux et inventifs, célébrant les "*merveilles de Dieu*" dans une Église accueillante, ouverte à tous ? Quelle joie et quelle formidable Résurrection se prépare !

Et si l'on peut dire à nouveau ce que l'on disait des premiers chrétiens : "*Voyez comme ils s'aiment*".

Oui, participons tous à faire souffler ce bon vent de résurrection qui fait "*gazouiller les oiseaux*" les fera s'envoler et qui va libérer les "*perdrix en cage*"… Image tirée du *Livre du Siracide* 11, 30.

À toi maintenant. Et sache que ça te fera beaucoup de bien de gazouiller un peu ! Mais ne t'envole pas !

Henri Salles
Lozère

1/ Victor Hugo : poème À petite Jeanne

ldc46_Mise en page 1 25/05/2020 10:13 Page 24

Violences administratives

Avez-vous accompagné des personnes Roms à Pôle emploi, à une Maison de la solidarité, à la Sécurité sociale, à l'hôpital pour une urgence, à une banque pour l'ouverture d'un compte en banque ?

Avez-vous avant absorbé le médicament magique qui vous permet de rester zen, agréable, compréhensive ?

Pôle emploi

Vous y allez le matin pour actualiser votre inscription mensuelle. Des agents vous aident dans vos manipulations d'Internet. Bon accueil.
Réjouissons-nous.

Puis vous demandez un rendez-vous auprès d'un conseiller. Souvent l'accompagnant n'a pas le droit d'assister à l'entretien. Cela se comprend. Il s'agit pour l'employé d'évaluer le niveau de français, et les motivations de la personne. Toutes les personnes que j'ai accompagnées disent : *"je veux faire n'importe quel travail !"*. Qu'elles aient besoin de travailler en toute urgence n'est pas un argument. Dans la plupart des cas on nous dit : *"apprenez le français et revenez dans quelques mois !"*. Oui bien sûr ! Autre piste, on vous donne un autre rendez-vous dans une autre agence située dans un autre quartier. Donc, la veille,

ldc46_Mise en page 1 25/05/2020 10:13 Page 25

on va à la recherche de cette adresse de façon que la personne le lendemain se déplace seule... et là on lui propose une réunion d'information. 12 à 15 personnes sont autour d'une table et écoutent des infos diverses. Quelquefois des patrons sont là pour choisir les employés. Pendant ce temps vous n'allez pas faire les poubelles pour trouver quelques centimes. Il faudra attendre un autre rendez-vous avec le conseiller. Deux mots vous accompagnent dans cette quête : *"Attendez ! Revenez !"*. Et les semaines passent et l'espoir de trouver un travail s'amenuise. Quelquefois des stages sont proposés. OK ! Mais quand on a besoin de rémunération c'est compliqué !

Après un parcours du combattant, les personnes obtiennent parfois un chantier d'insertion pour six mois. Chantier pas toujours renouvelé... Ouf ! Pendant six mois ils ont un accompagnement et une rémunération. Joie ! C'est le paradis ! L'ouverture des droits pour un temps est alors possible, notamment la CAF, le RSA, la Carte vitale. Mais au bout de six mois, pas de chômage, le parcours du combattant recommence. Une maman qui s'exprime bien et dont le mari est malade (ils sont cinq à la maison), a terminé son chantier depuis plus d'un an et cherche en vain un travail !

Et moi je leur dis : *"Allez aux différents rendez-vous. Montrez votre bonne volonté en ce qui concerne la recherche de travail !"*. On maintient ces personnes dans une dépendance et une sorte d'asservissement insupportable.

Le chemin vers l'emploi, l'insertion, est lent, rempli d'embûches. Et pourtant, aller vers l'emploi est essentiel pour trouver une autonomie, une dignité, et élever ses enfants le mieux possible. **Cette requête d'espérer un travail touche une bonne partie de la population, quelle que soit son "origine". Il n'y a pas que les Roms ou les migrants qui veulent "vivre".**

Un fait arrivé ces jours-ci

C. va au travail. Merveilleux ! Il a quatre enfants et vit dans un squat. Un contrôle policier. Les agents "croyaient" que C. allait voler. C. reçoit peu après une OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français). Heureusement que l'association "Rencontres tsiganes", contactée, peut faire intervenir un avocat !

Ouverture d'un compte en banque

Toute personne peut ouvrir un compte. C'est un droit absolument nécessaire pour toucher un salaire. Donc vous allez à La Poste pour ouvrir un livret A. Pas besoin d'aller dans une autre banque qui n'ouvre un compte qu'aux personnes qui ont des fiches de paye. Dans le meilleur des cas, vous remplissez un dossier, vous versez 10 € et vous attendez. Au bout d'une quinzaine de jours vous avez votre carte. Faut-il, quand même, qu'à La Poste il y ait un conseiller présent... Il prend sur rendez-vous ! Et là aussi nous avons dû, pour un papa, revenir je ne sais combien de fois. Le conseiller n'était pas là. Il était en réunion ? En grève ? En congé ? Il est difficile de garder le sourire !

Si votre compte est bloqué : parcours du combattant pour ouvrir un autre compte. Et si la banque refuse, vous devez vous rendre à la Banque centrale qui "oblige" une banque à vous recevoir. Il faut donc retourner et bien sûr attendre ! Une famille qui avait une situation difficile, a ainsi attendu trois mois et a perdu un travail.

Michèle Bourguignon
Marseille

ldc46_Mise en page 1 25/05/2020 10:13 Page 26

Agressivité verbale et liberté d'expression

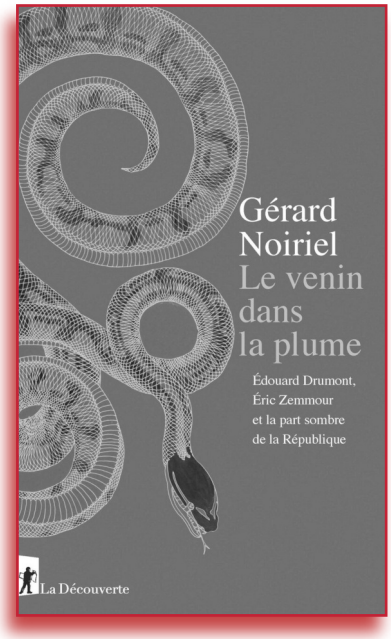

L'actualité remet sur le devant de la scène la liberté d'expression, l'antisémitisme et la xénophobie[1] . Or, selon l'historien Gérard Noiriel[2], les arguments qui inondent aujourd'hui le champ médiatique sont les mêmes que les débats qui ont divisé les catholiques au moment de l'affaire Dreyfus. Éric Zemmour et les populistes emploieraient une méthode semblable à celle d'Edouard Drumont ou de G. Bernanos, en 1930. L'auteur examine les polémiques d'hier, les pamphlets d'aujourd'hui comme ceux de Zemmour, ainsi que les commentaires des internautes qui les approuvent. Ils s'expriment bien au-delà des cercles d'extrême droite, jusque dans les "*débats*" organisés par des chaînes télévisées qui se disent "*apolitiques*".

Pour G. Noiriel, le nationalisme antisémite apparaît quand la III[e] République adopte la loi de 1881 sur la liberté de la presse : la concurrence entre les journaux crée du scandale pour séduire à partir de faits divers. La compétition à laquelle se livrent aujourd'hui les nouveaux médias les pousse à utiliser un discours identitaire pour capter l'audience qui assure les profits publicitaires. La "*popularité*" des pamphlétaires comme Drumont tenait au fait que leurs propos légitiment, implicitement et parfois explicitement, le rejet des interdits fixés dans la loi. Il en appelle à un "*racisme de minoritaire*" pour affirmer "*ce sont les juifs qui sont racistes et non pas nous*". Ainsi, la critique populiste du peuple contre les forces obscures et la façon dont un groupe peut se débarrasser de ses problèmes en les imputant à une victime expiatoire permet de recréer l'unité du groupe, de fabriquer des entités collectives à partir du critère de l'origine et/ou de la religion des individus. En détournant les règles de grammaire, les "*polémistes réactionnaires*" utilisent aujourd'hui un discours identitaire où la haine des "*soixante-huitards, demeurés et attardés*" vient compléter le rejet des migrants. Les thèmes diffusés par cette "*matrice identitaire*" sont orientés contre les élites intellectuelles : "*je suis en bas et il y en a qui sont en haut*", contre les élites de l'argent.

Le combat politique en démocratie désigne un adversaire ou un ennemi, celui contre qui on est en lutte socialement ou politiquement, mais ce n'est pas un bouc émissaire. Ce mécanisme a été analysé par René Girard et par Edgard Morin dans *La Rumeur d'Orléans* (voir le texte de J-L Gourdain à ce sujet, page 20). La société recrée l'unité, lorsqu'elle rencontre un problème, ou en cas de crise, en choisissant un de ses membres et en polarisant sur lui toute la haine. Michel Wieviorka complète l'analyse : la thèse du complot[3] des populismes est "*une réponse mythique à une crise avant tout politique*". *C'est la plus grande ruse, dans le discours paranoïaque, de ceux qui dénoncent les forces de l'ombre : chaque fois qu'on me démontre que j'ai tort, cela prouve que j'ai vraiment raison et qu'ils sont vraiment doués en face, c'est la ruse du diable. C'est un raisonnement dont on ne se sort jamais* ".

ldc46_Mise en page 1 25/05/2020 10:13 Page 27

Défendre le rôle civique de la science et, dès l'école, préparer les jeunes à un discernement salutaire

Même si les arguments rationnels ont peu de chances de convaincre ceux qui se reconnaissent dans les propos outranciers, le chercheur doit éviter d'alimenter les polémiques dont les pamphlétaires se nourrissent. Il leur dit : "*moi aussi, vous n'aurez pas ma haine*." Il ne faut pas se placer au niveau des arguments, mais au niveau de la "*grammaire*", c'est-à-dire des règles qu'ils appliquent pour asséner leurs "*vérités*". Par exemple l'opposition entre le "*nous*" Français au "*eux*" étrangers, recoupe l'opposition entre victimes et agresseurs. Ils utilisent une autre méthode en renversant les règles de production du vrai et du faux, empruntées au monde savant. Les discours de haine diffusés par les réseaux sociaux apparaissent comme un exutoire, "*une forme de catharsis, pour tous ceux qui sont obligés aujourd'hui de réprimer les pulsions mauvaises qu'ils ont en eux*". Le mouvement ouvrier a réussi, à l'époque de Drumont, à contrer ces logiques en privilégiant le critère social plutôt que les critères de l'origine, de la race ou de la religion, en opposant le "*nous*" des travailleurs au "*eux*" des patrons. Ce schéma a joué un rôle très important dans l'intégration des minorités au sein de la société française tout au long du XX^{ème} siècle. De nouvelles manières de replacer le social au centre du jeu politique sont possibles, comme l'a montré le mouvement des "*Gilets jaunes*", pourtant non exempt, parfois, de dérive identitaire.

Éric Zemmour, dans *Destin français*, critique *l'Histoire mondiale de la France* dirigée par Patrick Boucheron. Le professeur au Collège de France examine l'histoire à partir de regards extérieurs et décentrés ; il mobilise une conception pluraliste "*contre l'étrécissement identitaire qui domine aujourd'hui*"[4]. Cette ambition civique rappelle la fonction sociale de l'histoire, comme le faisait Marc Bloch. Toucher le "*grand public*" par un travail de "*traduction*" du langage savant, pour le rendre accessible à des lecteurs non spécialisés doit se faire en lien avec des artistes, des écrivains, des cinéastes ... et tous ceux qui espèrent combler le fossé qui sépare trop souvent les classes populaires et les élites scolarisées. Les enseignants sont aux premières loges pour ce combat.

Benoît Petit
Toulouse

1/ Par exemple l'Affaire #Mila : insulte à une religion ou à des personnes et menaces de mort.
2/ Le venin dans la plume, *Édouard Drumont, Éric Zemmour et la part sombre de la République, 2019, 252 p., 19 €*
3/ Michel Wieviorka, les populismes, un péril pour la laïcité, *Privat, 2019, 150 p., 9,80 €.*
4/ Patrick Boucheron (dir), Histoire mondiale de la France*, Le Seuil, Paris, 2017, p 7.*

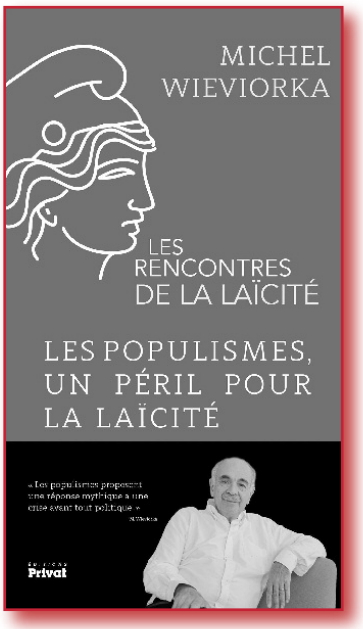

Pour prolonger le débat, voir sur Internet :

France-culture à propos de l'Affaire #Mila : *Ne pas confondre la lutte contre une idée ou contre des personnes – la violence d'un propos contre une religion n'est pas à comparer avec une injure à une personne. En France le blasphème n'existe pas.*

Sur le site de la Licra : La loi Pleven de 1972.

ldc46_Mise en page 1 25/05/2020 10:13 Page 28

De la noix de babaçu à l'émancipation

Le pouvoir des casseuses de noix du Maranhão

Les casseuses de noix de babaçu, quebradeiras en portugais du Brésil, qui voient leur activité ancestrale remise en question par l'appropriation des terres et l'extractivisme agricole, luttent pour défendre l'accès libre aux palmeraies naturelles de babaçu*.

Cet arbre peut atteindre 30 mètres de hauteur, occupe au Brésil une étendue d'environ 25 millions d'hectares. [...] Les casseuses de noix de babaçu appellent le palmier "mère", il fait partie de leur vie, de la vie de leurs familles, il a créé leur identité : *"La personne qui passe sa vie au milieu des noix de babaçu parle avec le palmier et il lui répond. Il est là comme nous. Il souffre aussi comme nous".*

Les noix de babaçu possèdent de multiples propriétés, toutes les parties de l'arbre sont récupérées : l'amande fournit de l'huile alimentaire, des cosmétiques, la pulpe donne une farine très nutritive ; l'écorce du fruit permet de fabriquer du charbon et de la paille ; les feuilles sont utilisées pour le toit des maisons et pour des objets d'artisanat.

Toutes les propriétés de la noix de babaçu en font, aujourd'hui, un produit convoité par les industries cosmétiques.

Ce travail passe d'une génération à l'autre, il y a des siècles qu'il fait vivre des familles délaissées à l'intérieur des terres du Brésil, où se trouvent richesses naturelles et ressources en abondance, mais aussi spéculation foncière et conflits. [...]

Petit à petit, ces femmes sont parvenues à renforcer leur identité collective tout en travaillant ensemble à casser les noix, souvent dans les jardins de quelques-unes d'entre elles. C'était des temps de partage des angoisses de chacune, des violences de leur quotidien, des difficultés pour assurer le maintien de la famille et des désirs d'une vie future moins dure.

Au cours des années 1980 ont explosé les conflits de terres, menaçant l'existence des territoires traditionnels, occupés pendant d'innombrables années par les mêmes groupes de personnes, sans qu'ils en détiennent des titres de propriété reconnus par le pouvoir judiciaire. Des voleurs de terres et des propriétaires fermiers menaçaient et expulsaient de façon violente ces communautés paysannes, clôturant les plantations de babaçu, chassant les familles et les rejetant sur des petits morceaux de terre où il était impossible de faire une culture ou d'accéder au babaçu. À la même époque, les casseuses de noix ont rejoint le mouvement syndical et sont entrées en contact avec des femmes qui exerçaient le même travail dans d'autres États et qui faisaient face aux même conflits. Elles ont découvert qu'elles n'étaient pas seules. [...]

Francisca Sheila, de la communauté du Centro dos Pretinhos

Au début de l'association, vers 2013, il y avait 15 casseuses associées. Elles ne sont plus que 7 aujourd'hui. Mais toute la communauté casse des noix, même si c'est chez soi à la maison. Cette diminution montre la crainte qu'ont certaines femmes de voir

ldc46_Mise en page 1 25/05/2020 10:13 Page 29

leur nom associé à des initiatives d'organisation populaire, qui finissent par déclencher la haine des grands propriétaires terriens, opposés au libre accès des casseuses de noix aux palmeraies. [...]. Elles ne se sont pas laissées intimider, elles se sont organisées, se déplacent en groupe et continuent d'aller dans les palmeraies de noix de babaçu. Celles qui ne sont pas associées les suivent. Elles ne veulent pas que leurs noms puissent être utilisés comme preuve de leur résistance, mais elles continuent de résister, comme le font les femmes de cette région. [...]

Encerclées entre clôtures et routes, les familles n'ont pas d'espace pour les cultures. Après avoir repris ce qu'ils appellent le "Centre", elles ont commencé à y cultiver riz, haricots, maïs, courges, fèves, pastèques, entre autres. Elles élèvent aussi des poules et parviennent ainsi à garantir la subsistance de la communauté, tout en conservant l'importance fondamentale de la noix de babaçu dans l'économie familiale.

Maria Celsa, de la communauté du Centro dos Pretinhos

La communauté ne sait pas véritablement quand ni comment elle a perdu cette terre, ni expliquer ce qui concerne les autres terres proches qui leur ont été enlevées, les années suivantes, sans explication. La mémoire peut faire défaut aux anciens, conditionnés par la peur. Les menaces dont ces communautés ont constamment souffert et souffrent encore, sans arrêt, minent forcément leurs mémoires.

[...] Ce territoire est aussi enfermé entre clôtures et route mais il y pousse beaucoup de babaçus. En raison de la distance, elles ont l'habitude de cueillir et casser les noix sur place. Elles y passent la journée, font leur cuisine en compagnie souvent de leurs enfants. Elles s'en retournent avec les noix et le charbon. Un des grands propriétaires proche du lieu avait fait remettre une clôture, même après la reprise du territoire il y a un an, pour empêcher l'accès au Centre. Mais les femmes ont enlevé elles-mêmes la clôture et il n'en a pas remis. [...]

Les grands propriétaires fonciers sont en train d'abattre les arbres dans la région et de semer de l'herbe pour le bétail. Les casseuses de noix de babaçu voient ce changement avec inquiétude. *"Ils ont abattu les arbres qu'il y avait ici, avec les fruits qu'il y avait ici, et maintenant ils sèment cette herbe qui pousse très haut. Quand on entre dans la forêt, elle nous embête, elle nous cache les serpents, et quand ses "barbules" se prennent dans nos jambes, ça gratte beaucoup. Quelquefois ces "barbules" s'envolent jusque dans nos maisons et alors tout le monde se gratte terriblement".* En plus, raconte Francisca Sheila, la communauté se sent prisonnière à cause de toutes ces clôtures autour de son territoire.

Les menaces sont constantes. Quand ce n'est pas contre la vie, c'est contre le territoire des casseuses de noix. Les grands propriétaires s'appliquent à élargir les clôtures, à chaque réparation, ce sont quelques mètres perdus pour le territoire de la communauté. En même temps, tout ce que la communauté construit à son bénéfice devient la cible de leur convoitise. En décembre 2016 a eu lieu au Centro dos Pretinhos la Rencontre du réseau des peuples traditionnels. Pour ces femmes de l'association, ce fut une étape marquante. Elles purent entendre qu'elles ne sont pas seules dans leur lutte. Elles ne sont pas seulement sept casseuses de noix, elles sont des milliers car elles font partie de ce réseau des peuples et la lutte est menée par tous et toutes, pour tous et toutes. "*Ce fut la meilleure chose qui s'est passée ici !*" dit Sheila. [...] *"Nous sommes déjà parvenues à réaliser le plus important, à faire tomber les clôtures dans notre esprit et dans nos cœurs. Nous sommes arrivées à enlever cette idée que nous étions dans l'erreur, en train de faire une erreur. Ça a été le pas le plus important que nous avons réalisé".*

Que dit la législation sur l'accès au babaçu ?

À partir de la lutte des casseuses de noix de babaçu, le pouvoir exécutif s'est mobilisé pour obtenir du législatif qu'il agisse et réponde aux besoins de ces femmes et des communautés auxquelles elles appartiennent. En 2003, un projet de loi a été rédigé, qui étendait la Loi du babaçu libre à toutes les zones de palmeraies

ldc46_Mise en page 1 25/05/2020 10:13 Page 30

de noix de babaçu. Il prévoyait en outre l'interdiction de couper les palmeraies dans les États du Maranhão, Piauí, Tocantins, Pará, Mato Grosso, et Goiás. [...]

"Ce qui a le plus incommodé les pouvoirs du gouvernement d'État, dans les sphères législative, exécutive comme judiciaire, c'est le pouvoir que ces communautés ont acquis. Nous avons fait beaucoup de travail de formation, de conscientisation, et ceci, en conséquence, a aidé les personnes à écouter, à comprendre et à s'approprier le discours sur les droits qu'elles possèdent, sur la place qu'elles occupent dans la société". [...]

Sous la protection de la grande mère palmier, le babaçu, les femmes ont réussi à trouver des perspectives. La force de l'union leur a donné les outils de lutte dont elles avaient besoin. Il y a encore un long et dur chemin à parcourir, mais elles ont la certitude qu'elles vont continuer à cheminer ensemble, et à casser des coques de noix de babaçu.

D'après le texte de
Cristiane Passos

Du vendredi 27 septembre 2019
Secteur de communication de la Commission pastorale de la terre
Extraits de l'article de la revue de la CPT, Pastoral da terra

Photos : Thomas Bauer
Traduction de Stéphane Latarjet
Dial - www.dial-in

** Il s'agit de palmeraies naturelles, sauvages, que certains s'approprient en les clôturant, sans avoir planté aucun arbre. Le babaçu est un palmier natif, extrêmement lent à pousser et à produire dans des zones de terres très humides et chaudes.*

Plusieurs sites peuvent être consultés pour un approfondissement concernant la lutte des casseuses de noix.

Congo : l'éducation à la paix

En République du Congo, le point focal actuellement est l'Éducation à la paix. Les Équipes Enseignantes du Congo sont membres de l'Union Mondiale des Enseignants Catholiques (UMEC) qui publie les actions des Équipes dans leur blog. La communication avec "Sortir de la violence" et Pax Christi France est permanente et nous espérons aller plus loin. Sur invitation des Équipes Enseignantes du Congo, l'Université de Paix en Afrique (UPA) a tenu son campus 2019 à Pointe Noire en juillet 2019.

Tout au long de l'année, le Bureau national a organisé des sessions de formation sur la Non-Violence Active Évangélique, sur la dynamique de groupe et sur la pédagogie coopérative. Ainsi, il a pu promouvoir la dynamique du paradigme "être-faire-avoir-partager" pour engager le mouvement des Équipes Enseignantes dans l'action des Groupes d'Entraînement à la Paix (GEP) et créer des groupes à Pointe Noire, Ouesso, Dolisie, Brazzaville et Impfondo.

Les Équipes Enseignantes collaborent avec la Caritas et Justice et Paix pour organiser des séances de formation à la culture de paix. Elles ont produit des cahiers de formation avec l'assistance de l'Union Mondiale des Enseignants Catholiques.

Dans le diocèse de Pointe Noire, le coordonnateur diocésain a animé un débat autour du thème : "L'appel à la sainteté en milieu scolaire" en présence de 250 enseignants. Au cours de l'année scolaire, des activités variées ont été menées par les équipes de base : opération salubrité avec placement des bacs à ordures, organisation de la brigade scolaire de la Croix-Rouge en plus des réunions régulières, entretien des espaces verts et des plantations de fleurs, expérimentation du jardin scolaire mais aussi activités culturelles en primaire et en sixième. Une messe est célébrée chaque premier vendredi du mois avec les Scholas Populaires. Dans le diocèse de Ouesso, les Équipiers ont mis en place un programme d'activités éducatives et encadrent tous les samedis 150 enfants provenant des écoles publiques et privées. Ils ont ainsi mis sur pied : une brigade scolaire de la Croix-Rouge, un club anti-sida, une petite chorale polyphonique, un club des journalistes, un club théâtral, un club de poètes et conteurs, et un "noyau" de paix et de non-violence. Les équipiers ont eu deux journées de réflexion dont une sur la lettre pastorale du Pape François à l'occasion de la journée de la paix, qui a eu lieu le 01 janvier 2019 et l'autre pour échanger sur la lettre pastorale des Évêques du Congo sur la jeunesse.

Niowy Jean-Jacques Fall

Entre Nous n° 86
Janvier 2020

Avec l'aimable autorisation de Dialogue et Coopération

ldc46_Mise en page 1 25/05/2020 10:13 Page 31

La peine de mort, violence ultime

Dans certains états, il semble normal de répondre à la violence par davantage de violence encore. Il est même légitime et légal de développer la violence étatique contre toute forme de violence privée. C'est le cas de ces états qui continuent à recourir sans trop de scrupules à la peine de mort.

L'argument classique justifiant le recours à ce châtiment aussi barbare qu'anachronique serait son effet dissuasif par l'exemplarité de la peine. Si l'exécution d'un criminel avait le moindre impact, on aurait continué à exécuter en place publique, les gouvernements ne chercheraient pas à "humaniser" les modes d'exécution et la criminalité aurait été éradiquée depuis bien longtemps ! Les législations anti-drogue prévoyant des condamnations à mort n'ont jamais fait reculer les trafics, pas plus en Indonésie qu'au Vietnam ou en Arabie Saoudite.

D'autre part, peut-il y avoir un quelconque effet dissuasif pour un terroriste déterminé ? Bien au contraire ! Il verra dans une condamnation à mort et une éventuelle exécution le moyen de devenir un martyr de sa cause. Quel est donc l'intérêt pour un état d'accorder cette justification a posteriori ?

L'exécution capitale n'est pas simplement la mort. Elle est aussi différente, en son essence, de la privation de vie, que le camp de concentration l'est de la prison. Elle est un meurtre, sans doute, et qui paye arithmétiquement le meurtre commis. Mais elle ajoute à la mort un règlement, une préméditation publique et connue de la future victime, une organisation, enfin, qui est par elle-même une source de souffrances morales plus terribles que la mort. Il n'y a donc pas équivalence.

Albert Camus
Réflexions sur la guillotine (NRF 1957)

Par ailleurs, aucune étude sérieuse n'a jamais pu prouver l'efficacité de la peine de mort dans l'éradication des crimes : à l'inverse, certaines recherches démontrent que cette sanction n'a jamais empêché une personne motivée de passer à l'acte ! Non seulement la peine de mort n'a aucun effet dissuasif mais elle entretient le cercle vicieux de la violence. Comment faire reconnaître la valeur d'une vie si l'état s'arroge le droit d'y mettre fin en imposant un homicide volontaire avec très longue préméditation ?

Par contre, dans les pays qui ont aboli, les taux de criminalité non seulement n'ont pas augmenté mais ont diminué de façon significative. Ainsi, au Canada, le taux de criminalité a été divisé par deux depuis l'abolition en 1976. Aux États-Unis même, d'après les statistiques très officielles établies par le FBI, le taux de criminalité est plus faible dans les états qui ont aboli que dans ceux qui exécutent. Une étude publiée en 2002 a comparé les taux de criminalité entre les États-Unis d'une part, le Canada et les pays européens, alliés traditionnels des États-Unis, d'autre part. Il en est ressorti que le taux de criminalité est trois fois plus élevé aux États-Unis que chez leurs alliés abolitionnistes.

Rappelons que la peine de mort, à l'exception notable du Japon et des États-Unis, est l'apanage d'états peu réputés pour leur démocratie : Arabie saoudite, Corée du nord, Chine, Irak, Iran, Vietnam... Utilisée pour faire taire toute opposition, elle est un instrument de pouvoir.

Au delà des opposants politiques, cette sanction est discriminatoire : elle s'applique aux plus défavorisés, aux minorités (ethniques, religieuses, économiques...), à ceux qui n'ont pas les moyens de payer des avocats compétents. Elle reflète la violence d'une société vis-à-vis des plus fragiles.

Elle prospère aussi sur le terreau de systèmes judiciaires défaillants. Elle est appliquée à la suite de procès inéquitables : procès militaires expéditifs ou procès civils dans lesquels des "aveux" obtenus sous la torture ou par des mauvais traitements sont le seul élément à charge et sont retenus comme preuve suffisante du délit commis.

Elle est aussi mise en œuvre pour des délits qui ne font pas partie des "crimes les plus graves", tels que définis par l'ONU, à savoir les homicides, mais aussi pour punir le blasphème, l'adultère, la corruption, le trafic de stupéfiants, les atteintes à la sécurité nationale... Ces atteintes à la sécurité nationale sont déterminées de façon parfaitement arbitraire en fonction du pouvoir en place : cela concernera la fraude fiscale et la contrebande en Chine, les réseaux sociaux et l'utilisation d'Internet au Vietnam ou en Iran...

Et que dire des conditions de détention faites aux condamnés à mort ? Entre isolement, attente plus ou moins interminable, déni des droits les plus élémentaires, la vie dans les couloirs de la mort a été assimilée à un acte de torture et un traitement inhumain par la Cour européenne des droits de l'homme dès 1989.

En fait, le recours à la peine de mort est la forme ultime de la violence : elle est appliquée par des gouvernants à l'encontre de leurs concitoyens alors qu'ils devraient les protéger !

Vous tenez à l'exemple. Pourquoi ?
Pour ce qu'il enseigne.
Que voulez-vous enseigner avec votre exemple ? *Qu'il ne faut pas tuer.*
Et comment enseignez-vous qu'il ne faut pas tuer ? *En tuant.*

Victor Hugo
À l'Assemblée constituante -1848

Bernadette Forhan
Présidente de l'ACAT-France

ldc46_Mise en page 1 25/05/2020 10:13 Page 32

La vie, après

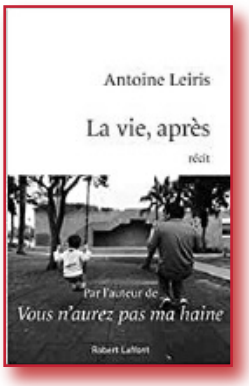

Antoine Leiris, éd. Robert Laffont, 2019, 173 p., 16 €

Ce livre est susceptible d'intéresser les enseignants en diverses disciplines : en Lettres, du fait de la qualité de l'écriture du récit à la fois directe et empreinte de pudeur, en Philosophie en ce qui concerne la confrontation à la mort d'un proche, l'altérité (la relation à l'enfant, aux proches…), la résilience, les phénomènes de la mémoire et l'approche du temps (l'immédiateté, l'avenir…). Et en d'autres domaines d'étude : l'événement de la violence intentionnelle du terrorisme dans la société et la "gestion" de la réaction à cette violence…

Dans les attentats au Bataclan le 13 novembre 2015, Hélène, l'épouse d'Antoine Leiris, a été l'une des victimes de la violence meurtrière. Le journaliste a retracé ce drame dans son récit. *Ils n'auront pas ma haine !* (éd. Fayard, 2016), titre du livre reprenant le titre même de la lettre que l'auteur a rédigée vers les terroristes, titre et lettre qui ont ému l'opinion publique. L'enfant des époux Leiris, Melvil, n'avait qu'un an et demi. Ici, il s'agit de "*la vie, après le drame*"… Écrit dans un style très alerte, très descriptif, souvent émouvant, Antoine Leiris décrit son combat permanent pour assumer sa triple tâche quotidienne : l'éducation de son fils, le travail domestique (lessives, repas, ménage…), et son travail professionnel. Malgré son désir, ne pouvant pas "*être à la fois mère et père pour Melvil*", Antoine s'attache à être "*un père parfait, irréprochable*". Tâche ardue quand il faut déménager, emmener Melvil à la crèche ou chez le médecin ou à l'hôpital, ou pour les loisirs de chaque fin de semaine. Et la patience si nécessaire quand l'enfant est dans les phases du "*non !*" systématique. Au fur et à mesure que l'enfant grandit, Antoine parle à son fils de sa maman "*partie*", de ses propres parents "*partis*" également, de sa parenté, pour l'introduire dans une mémoire familiale qui l'équilibre. Au fil des situations gratifiantes et des impatiences, Antoine anime cette "*vie, après*" avec tout son amour d'affection parentale et toute son énergie. Souvent "*remplacer la colère par l'amour… Se souvenir enfin combien j'aimais Hélène, cet état de plénitude et de grâce.*" (p.154). Avec une passion tenace, avec le "*mystère de la beauté d'Hélène*" présente autrement, avec Melvil qui évolue, Antoine avoue : "*Je me sens immensément vivant*". Il s'accroche à "*l'Écriture et à la vie*" (p.163), en formant un "*nous*" entre père et fils. Les épisodes du récit viennent jusqu'en janvier 2019, Melvil a alors cinq ans, et "*Hélène est encore là, elle aussi*". L'épilogue reprend une des lettres d'Antoine à "*Melvil, mon fils, mon amour… Il a une vie à lui, elle vient de commencer. La mienne aussi a repris*".

Faut-il chercher une spiritualité en ces étapes de vie ?… Non pas une spiritualité religieuse ; aucune référence de ce type n'apparaît. Si le mot "*éternité*" est prononcé, il désigne le désir d'un arrêt du temps sans cesse fuyant. Mais le lecteur ressent bien une certaine spiritualité, celle de l'œuvre de l'esprit qui s'évertue à maîtriser la fluidité du temps, la spiritualité personnaliste du respect des autres, des "*personnes*", de l'enfant grandissant ; la spiritualité de l'amour, car ce mot est prononcé avec chaleur (p. 155…) quant à l'amour conjugal avec Hélène, à l'amour paternel si intensément sollicité envers Melvil, l'amour familial avec la proche parenté, un amour spontané ou approfondi jusqu'aux fréquents pardons nécessaires. L'attention éducative et pédagogique et l'affection paternelle envers Melvil sont nettement rendues dans le regard d'Antoine sur ses progrès de langage, de comportements et de gestes, de compréhension de l'environnement et du "*monde*"… Parfois, le père et le fils se rendent complices dans des attitudes d'imitation réciproque dans le jeu ou les diverses démarches.

Dans cette aventure, s'observe que "*le deuil est une succession de transformations… de mues… en accéléré. Depuis la perte de tous les repères jusqu'à cet instant où le ciel se dégage… J'ai appris tant de choses, moi un fils, un frère, un père…*" (p.10). Un récit touchant, à la fois très sensible dans les descriptions et très méditatif sur "*l'invention d'une nouvelle vie*", la destinée à construire avec détermination, amour et tendresse quotidienne pour "*habiter notre existence*".

P. Pierre Fournier

ldc46_Mise en page 1 25/05/2020 10:13 Page 33

Le Lambeau

Très gravement blessé aux mains et au visage, Philippe Lançon est un rescapé de l'attentat de Charlie-Hebdo. À sa sortie, son livre a fait l'objet de nombreuses critiques élogieuses et a obtenu le prix Fémina en 2018. Il vient d'être réédité en livre de poche. C'est une excellente occasion, pour ceux qui n'auraient pas encore osé le lire, de vérifier qu'il s'agit d'un ouvrage exceptionnel.

Certes il est question de l'attentat, du deuil, de la douleur et des nombreuses opérations nécessaires pour reconstituer une mâchoire fracassée. Mais il s'agit surtout de décrire une reconstruction physique et morale qui s'appuie sur l'amitié, la culture, la poursuite du travail intellectuel. Cette aventure est racontée sans pathos, avec beaucoup d'humour et de lucidité, en rendant hommage à ceux qui l'ont accompagné dans cette aventure, famille, amis, soignants, gardes du corps, sans escamoter les problèmes qui ont pu apparaître en cours de route. Une belle leçon de lucidité et de courage.

A-M. Marty

Le lambeau, Philippe Lançon, Folio 2020, 509 p., 8,50 €

Les chatouilles

Un spectacle puis un film

Dans son spectacle[1], Andréa Bescond relate son itinéraire, son enfance gâchée par les "chatouilles" d'un ami de la famille, son refuge dans l'apprentissage de la danse, l'aveuglement de sa famille, ses dérapages à l'adolescence, sa difficile reconstruction à l'âge adulte. Seule-en-scène, elle joue tous les personnages avec un grand art de la danse, du mime et de l'imitation vocale.

Avant de quitter la scène, Andréa Bescond nous a annoncé le tournage du film[2] tiré de son spectacle en nous invitant à venir le voir à sa sortie. J'ai hésité à y aller, pensant qu'il ne pourrait pas avoir la force de cette succession de sketchs joués avec tant de conviction et de talent. Le film raconte bien la même histoire de la petite Odette qui aimait la danse, mais pas les chatouilles. Il la raconte de manière un peu plus détaillée. Les personnages sont moins caricaturés. Par exemple, Karin Viard joue avec brio le rôle de la mère qui n'arrive pas à croire les accusations de sa fille envers l'ami de la famille à qui elle veut garder son amitié.

Combattre la pédophilie

Quand Andréa Bescond a pris la parole, après la représentation, elle a beaucoup insisté sur la nécessité de lutter contre toutes les formes d'agression sexuelle des enfants, agressions malheureusement plus fréquentes qu'on ne le pense, agressions souvent niées par l'entourage proche qui refuse de voir les signaux d'alerte lancés par le jeune. Les jeunes agressés ont aussi du mal à comprendre qu'il ne faut pas se laisser enfermer dans une relation toxique de ce type. Comment les aider à tirer la sonnette d'alarme quand il en est encore temps ?

L'actualité ne manque pas de nous renvoyer cette question à chaque instant : procès des prêtres pédophiles, livre de Vanessa Spingora *Le Consentement* sur sa relation amoureuse avec Gabriel Matzeff, procès du chirurgien violeur Joël le Scouarnec...

Comment sortir d'un silence plus ou moins complice - y compris souvent de la famille - pour éviter à des milliers de jeunes les souffrances décrites par ceux qui, comme Andréa Bescond, osent raconter les dégâts de la pédophilie ?

A-M. M.

1/ La pièce Les chatouilles ou la danse de la colère *a été jouée de 2014 à février 2019 par sa créatrice, Andréa Bescond.*

2/ Le film Les chatouilles *est disponible en DVD et en streaming sur Internet.*

Pourquoi j'ai tué Pierre

Olivier est un garçon sans histoires élevé dans une ambiance baba-cool. À 12 ans, il part dans la colonie de vacances organisée par Pierre, un prêtre ami de la famille. Pierre est un curé "de gauche", cool et drôle. "*C'est comme si j'avais un nouveau tonton, qui rit, chante, qui chatouille*". Si Olivier échappera aux abus sexuels de Pierre, son existence sera marquée par "*ce pays des souvenirs et des blessures*" évoqué par Olivier Ka dans cette BD, Prix essentiel et Prix du public au Festival d'Angoulême... en 2007.

Olivier Ka, Alfred et Henri Meunier, Éditions Delcourt, 15,50 €

M.N.

ldc46_Mise en page 1 25/05/2020 10:13 Page 34

Livres d'enfants

Okilélé

de Claude Ponti l'école des Loisirs

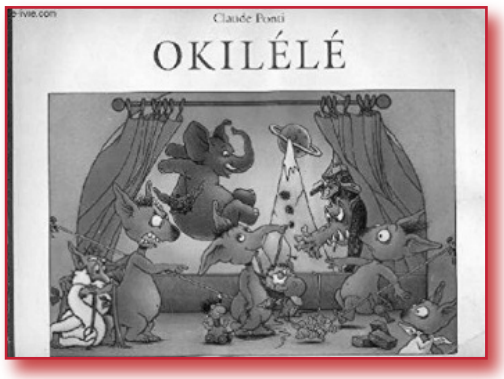

Quand il est né... il n'était pas beau. Ses parents, ses frères, sa sœur dirent : *"oh ! qu'il est laid"*. Okilélé pensa que c'était son prénom et ne comprenait pas pourquoi il gênait partout où il se trouvait. Pour résister à cette violence, Okilélé s'inventa un voyage sous l'évier de la cuisine, là où il n'était pas dérangé.

Jeux de mots, illustrations qui fourmillent de détails, Claude Ponti nous fait supporter les brimades de ce petit être différent. Une bonne humeur inébranlable aide Okilélé à surmonter tous les obstacles.

Bel album pour les enfants mais attention aux cœurs sensibles.

Orlando

de Tomi Ungerer l'école des loisirs

Orlando était un vautour mexicain. Un jour qu'il survolait le désert, il aperçut le corps inanimé d'un chercheur d'or qui s'était perdu. Orlando trouva dans les objets personnels du malheureux la photo de sa femme et de son fils. Orlando rassembla dans un mouchoir ces divers objets et il s'envola.

Le premier homme qu'il rencontra ne savait pas lire, le second comprit qu'il s'agissait d'un américain, mais il ne comprenait pas l'anglais. Il confia donc à la maîtresse d'école ces papiers et photos. Celle-ci fut d'un grand secours : elle montra à Orlando, sur la mappemonde, le lieu d'où venait l'américain et elle lui attacha autour du cou l'adresse exacte et le petit baluchon.

Soulignant le courage d'Orlando *"qui vola jour et nuit"*, Tomi Ungerer nous entraine dans une aventure pleine de rebondissements qui se termine dans la joie... Orlando est le seul vautour vénéré au Mexique !!

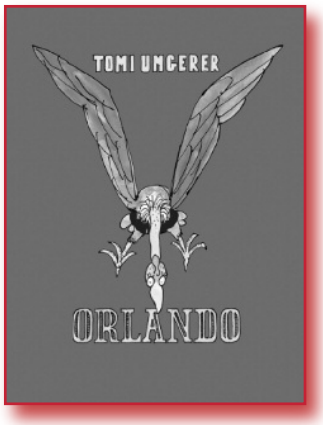

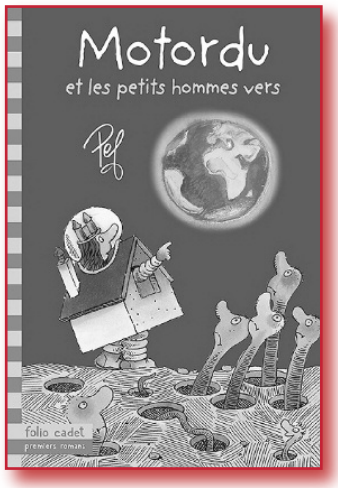

Motordu et les petits hommes vers

de Pef éditions Gallimard (folio cadet)

Pef, fils de maîtresse d'école, tord les mots depuis longtemps pour la plus grande joie des enfants. Son prince de Motordu avance dans la vie avec sa femme la Princesse Dézécolle. Par ambition il part explorer le système scolaire. Il espère apprendre des choses qu'il expliquera à ses deux enfants. Motordu arrive sur la planète Mars où il découvre des petits hommes vers.

Le préambule est clair : *"Ce livre est destiné à l'usage des petites billes et des petits glaçons tordus pour qu'ils marchent droit... Il a reçu l'autorisation de diffusion dans les écoles par les extincteurs de l'Éducation nationale et les groseilliers pédagogiques"*.

Chantal Guilbaud

ldc46_Mise en page 1 25/05/2020 10:13 Page 35

Rencontres à venir

Rencontre nationale, Marseille 25-26 avril 2020

(Rencontre reportée suite à la crise sanitaire)

Avec les exilés et les migrants : l'École et l'Université,

pour construire un avenir commun.

Samedi 25 avril 2020 à partir de 9 heures :

- Visite guidée de l'exposition "Connectivités" au MUCEM (histoire des grandes cités de la Méditerranée aux XVI[e] et XVII[e] siècles) ;
- Réflexions anthropologique, théologique et sociologique, avec la participation de Marie-Laure Durand, docteure en théologie et professeure d'anthropologie à l'Institut supérieur de formation de l'enseignement catholique de Montpellier, et de Maïtena Armagnague, chercheure et maître de conférences en sociologie à l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés ; échanges en petits groupes ;

- Soirée détente.

Dimanche 26 avril 2020 à partir de 9 heures :

- Célébration eucharistique ;
- Assemblée Générale.

Session des actifs (reportée en 2021 suite à la crise sanitaire)

du 21 au 24 août 2020 à Saint-Aubin-lès-Elbeuf (près de Rouen)

Des chemins de communication pour mieux apprendre ensemble

Dans une ambiance fraternelle, des temps de réflexion, d'échanges et de partages d'expériences, mais aussi de découvertes touristiques, de prière et de célébration, pour terminer en beauté les vacances d'été et aborder la rentrée avec une énergie joyeuse et rayonnante !

Inscription, CdEP, 67 rue du Faubourg Saint Denis, 75010 PARIS
secrétariat@cdep-asso.org, ☎ 01 43 35 28 50

ldc46_Mise en page 1 25/05/2020 10:13 Page 36

Session des actifs, 21-24 août 2020

(Cette session a été reportée en 2021)

Améliorer le climat scolaire pour une école de la confiance

Un enjeu majeur de la politique publique

"*Un climat scolaire serein est une condition essentielle pour assurer les bonnes conditions de travail, le bien-être et l'épanouissement des élèves. L'amélioration du climat scolaire est donc devenue un enjeu majeur de la politique publique en matière d'éducation*". Voilà ce qu'on peut lire sur le site *éduscol*, dans l'onglet "*Prévention et lutte contre la violence en milieu scolaire*".

Ouf, c'est officiel ! c'est reconnu… le milieu scolaire peut être violent ! Pour ma part ce fut déjà un progrès d'avouer ce que chacun tentait de taire ou d'étouffer : une certaine violence dans notre milieu et surtout une certaine incapacité à pouvoir gérer, maîtriser, absorber cette violence. Depuis 2018, M. Blanquer a rajouté aux fondamentaux "*lire, écrire, compter*", l'expression "*respecter autrui*".

Reconnaître la difficulté, la souffrance des élèves et de leur enseignant est indispensable pour avancer. C'est la première étape indispensable avant de passer à un changement de pratiques.

Dans notre académie, tous les directeurs et directrices d'école ont été invités à une conférence sur le climat scolaire. Dans notre projet d'école, nous devions faire une action pour améliorer le climat scolaire dans le but d'améliorer les acquisitions de nos élèves. Monsieur M., IGEN spécialiste de la question, nous a démontré, étude à l'appui, tous les bienfaits d'une bonne relation Enseignants / Élèves / Parents. Pour créer une relation pédagogique bienveillante, il faut prendre conscience des enjeux et des exigences d'une posture professionnelle qui assure la sécurité, la motivation et le plaisir de travailler ensemble. Créer un climat scolaire serein, c'est mettre en place des échanges où tout le monde serait gagnant.

En s'appuyant sur les neurosciences affectives et sociales, le docteur Guéguen démontre également tous les enjeux de la qualité d'une relation pédagogique bienveillante à court et long terme sur les apprentissages des enfants et des adolescents.

Intuitivement, nous sommes tous persuadés qu'apprendre et enseigner dans un cadre apaisé et valorisant permet d'enclencher un cercle vertueux bénéfique à tous. Enseignants motivés de CdEP, nous avons tous fait ce rêve d'aider ainsi à construire une société apaisée et solidaire.

Oui, mais… vivons-nous dans un monde de Bisounours ?

Comment concilier autorité et bienveillance ? Préparons-nous également les élèves aux difficultés qui les attendent ? L'enfant ou l'adulte-Roi dont l'estime personnelle aura été dopée par des encouragements et des félicitations, parfois exagérés, acceptera-t-il les frustrations ? Trop centré sur ses émotions, pourra-t-il s'adapter aux exigences de la vie en société ? À eux seuls, les enseignants sont-ils capables aujourd'hui de bâtir cette école bienveillante ? Cette bienveillance forcée ne conduit-elle pas à l'épuisement professionnel des enseignants comme la nouvelle vague de l'éducation positive provoque le burn-out des parents chargés de (trop) bonnes intentions ?

Parce que nous oscillons tous entre envie de changer, résignations, désespoir et espoir, la session des actifs de CdEP vous donnera, nous le souhaitons, des outils, des réponses à vos questions, l'espérance de démarrer une nouvelle année dans la sérénité, l'apaisement et l'acceptation. Elle se déroulera **du 21 au 24 août 2020 à Saint-Aubin-lès-Elbeufs..**

Nous aurons la chance et l'opportunité de rencontrer Édith Tartar Goddet (psychologue et formatrice à l'EN) qui nous donnera des pistes pour construire ce climat scolaire serein.

Daniel Moulinet, aumônier de CdEP, nous accompagnera dans notre réflexion spirituelle afin d'être plus heureux d'apprendre et d'enseigner à l'école !

Quel programme, chers membres de CdEP… !

Patricia
Directrice en élémentaire
Côte-d'Or

ldc46_Mise en page 1 25/05/2020 10:13 Page 37

Calendrier des sessions

Session de Saint-Martin-des Olmes (session reportée en 2021)

Pendant 40 ans, une session de CdEP a eu lieu à Ristolas, dans le Queyras.
Cette année, comme l'an dernier, la session se tiendra dans le Massif Central, à Saint-Martin-des Olmes, près d'Ambert, du mercredi 15 juillet au jeudi 23 juillet 2020.
Les tâches ménagères (cuisine, vaisselle, ménage) seront assurées par les participants.
La matinée étant consacrée à la marche, le travail de réflexion se fera l'après-midi en deux parties.
Titre d'ensemble :

Quelle Église pour l'avenir ?

La réflexion s'appuiera sur un certain nombre d'ouvrages, par exemple:
- *Catholique en liberté*, de René Poujol
- *S'approprier l'évangile de Matthieu*, éditions Golias
- *L'avenir de Dieu*, de Jean Delumeau
- *Pour la foi chrétienne après René Girard*, de Bernard Perret

Une table ronde finale rassemblera les participants autour de la question :
"*Que pourrait ou devrait être pour moi l'Église de demain ?*".

Pour tout renseignement, s'adresser à :

Maurice et Michèle Grancher
Mail : maurice.grancher@wanadoo.fr
☎ 04 74 70 92 39

Nous avons loué pour la session, en gestion libre, l'auberge de jeunesse de Saint-Martin-des-Olmes. Vous pouvez consulter le site : http://auberge-stmartin.com/
Pour information, le prix du séjour s'élevait l'an dernier à environ 270 €.
Le nombre de places étant limité, s'inscrire le plus rapidement possible.

Date limite d'inscription : 1° juin

Session franco-allemande du 25 juillet au 2 août 2020

(session reportée en 2021, mêmes thème et lieu)

Château du Liebfrauenberg - 67360 GOERSDORF

L'avenir et le développement durable

Renseignements : Michèle Rousselot, 26 rue de la croix 57000 Metz ☎ 03 87 63 16 77

FEEC Fédération Européenne d'Enseignants Chrétiens - SIESC

65e rencontre à Korbielów (Pologne), du lundi 20 au samedi 25 juillet 2020 (reportée en 2021).

Découvrir des détails - invitation à des chemins négligés pour apprendre

Nous allons traiter du développement de la connaissance et des capacités de notre intellect, comment nous travaillons et influençons par notre manière d'enseigner. Nous devons porter plus d'attention aux compétences d'enseignement par les cinq sens. Dans un monde où tout s'accélère, les élèves n'ont pas le temps ni la capacité de faire attention aux détails. Donc, si nous voulons enseigner mieux, il faut enseigner plus lentement.

Dans trois conférences, des experts polonais mettront l'accent sur "Les cerveaux créés pour la coopération", "Dessiner la nature" et "Éducation dans la forêt – trouver des relations ". Les après-midi, des ateliers de travaux plus manuels sont prévus, par exemple la calligraphie. Dans des groupes linguistiques nous pourrons tirer des conclusions de nos expériences et développer des suggestions.

L'excursion facultative du dernier jour nous amènera à Cracovie.

Site : http://www.siesc.eu/fr/

ldc46_Mise en page 1 25/05/2020 10:13 Page 38

La poupée russe et les gants de boxe

"Beau [...] comme la rencontre ***fortuite*** *sur une table de dissection d'une machine à coudre et d'un parapluie".*

Cette proposition est faite par Isidore Ducasse (dit Comte de Lautréamont) à la fin du 19e siècle dans le texte célèbre : *Les Chants de Maldoror*. Elle est reprise par les surréalistes pour défendre leur idée de "double image" et donner une source à l'usage du hasard dans la création artistique et littéraire. L'art d'aujourd'hui est toujours redevable de ces mécanismes mis en œuvre dans les années 1920.

- La beauté. Ah, la beauté ! Se cacherait-elle dans une matriochka ?[1].

- Mais, et les gants de boxe, vous y cachez la violence ? Vous faites des rapprochements bien rapides, n'est-ce-pas ! Vous pensez faire ainsi une construction, nous proposer une fable ?

- Dites moi un peu ce que vous voyez.

- Si vous voulez. De l'ombre et de la lumière. Du rouge et du noir. Une grande accumulation de lignes plutôt courbes qui s'ajoutent aux formes généreuses et souples des objets... et des images peintes sur toute leur surface, des images enchevêtrées, un peu effrayantes si on y regarde de plus près.

- Votre analyse n'est pas mal. Les objets sont photographiés en exposition dans une salle sombre, la mise en scène joue sur l'ombre et la lumière. Mais pour la couleur vous oubliez le blanc ! L'artiste s'autorise trois couleurs, la dynamique visuelle est obtenue par leur mise en contraste et par la charge symbolique qu'on peut attribuer à chacune d'elles.

Certains s'en seront peut-être aperçu au fil des lectures de mes textes sur l'art, j'aime établir des résonances entre les opposés. Le contraste est une forme de provocation qui déclenche la réaction du spectateur comme du lecteur.

Fabien Verschaere est un artiste de la jeune génération. Il aime aussi les contrastes. Il accumule les images de toutes origines. Il va les chercher dans les traditions populaires. Il dit : "*Je gratte dans* Alice au pays des merveilles*, dans* Pinocchio*...*". Il aime les contes de fée. Son œuvre est remplie de cauchemars et de féérie. Sa culture : pop - génération Top 50 - Touche pas à mon pote - dessins animés japonais. Et puis il voyage, il découvre d'autres cultures et son univers s'agrandit. *"La géographie du totem est un voyage universel, une volonté de mouvement mental",* explique-t-il.

Fabien est un travailleur compulsif que rien n'arrête.

Il aime Antonin Artaud, James Ensor (peintre expressionniste belge), cite volontiers Jérôme Bosch, Bacon, Matisse, Picasso...

"Des images de mon enfance à mes voyages d'adulte, il n'y a aucun concept dans mon travail, sauf ceci d'être un organisateur d'images métaphoriques. À chaque création j'opte pour une proposition dont le spectateur doit faire sa propre histoire. C'est dans ce cadre que la géographie et le totem interviennent. Ni ange ni démon, juste notre réalité". Son œuvre révèle *"la complexité de la vie dans toutes ses composantes"* ajoute Jean-Christophe Claude[2]. Du morbide au rassurant, l'œuvre de Fabien Verschaere est une quête, une tentative : curiosité, savoir, compréhension, humour, recherche d'une vérité, d'une beauté.

"Nous sommes transformés, rendus meilleurs par la beauté". écrit François Cheng[3].

- "Oui, mais la violence, notre monde dont nous ne comprenons pas le sens, on oublie ?

- Non", écoutez encore François Cheng *"... l'état suprême de la beauté, c'est l'harmonie. Il s'agit de la qualité éthique de la beauté. Cette beauté éthique permet à l'homme de conserver sa dignité, sa générosité et sa noblesse d'âme. Ces qualités nous permettent de transcender notre condition humaine, de dépasser la douleur pour atteindre l'harmonie".*

François Cheng propose une voie : *"la foi c'est pour répondre au problème du mal radical, le mal que l'homme inflige à l'homme. La terre est un abîme sans fond, le Christ est placé entre le mal radical et l'amour absolu".*

- "Alors vous penseriez que l'art se situe lui aussi dans cet espace ENTRE et que c'est pour cela qu'il est si important... pour résister ? Et vous croyez aussi qu'une paire de gants de boxe va nous permettre de nous défendre ?"

- "Oui", et voici ce qu'écrit le poète Antonin Artaud, donnant ainsi une certaine image du travail de l'artiste[4] :

ldc46_Mise en page 1 25/05/2020 10:13 Page 39

Fabien Verschaere,
"la géographie du totem"
vue d'exposition au CCC OD
Tours, France,
décembre 2019

Boxing gloves - Photo Alain Gobenceaux

My own puppet, 2003-2019, résine et peinture époxy,
©Photo F. Fernandez

"Se retrouver dans un état d'extrême secousse, éclaircie d'irréalité, avec dans un coin de soi-même des morceaux du monde réel".

Et aussi peut-être comprendre avec René Girard que *" la culture est avant tout évitement de la violence".*

Alain Gobenceaux
Février 2020

1/ Exposition "La géographie du totem" de Fabien Verschaere, présentée au CCC OD à Tours du 14 décembre 2019 au 3 mai 2020.
2/ Jean-Christophe Claude, Fabien Verschaere - une vie de contes de fées, *Espace Legendre–Théâtre de Compiègne, 2018*
3/ François Cheng, Cinq méditations sur la beauté, *Albin Michel*
4/ Antonin Artaud, Le Pèse-nerfs, *nrf – Poésie/Gallimard*

Enveloppe de carême CCFD-Terre Solidaire jetée dans la revue

Comité de Rédaction :

Suzanne Cahen
Pierre Darnaud
Jean-Louis Gourdain
Chantal Guilbaud
Monique Judenne
Anne-Marie Marty
Mireille Nicault
Benoît Petit
Catherine Réalini
Marie-Inès Silicani
Édith Tartar Goddet
Jacqueline Xhaard-Bourdais

Collaborateurs :

Alain Gobenceaux (iconographie)
G. Million, D. Thibaudeau (dessins)
Tcho Picault (secrétariat)
Andrée Fabre, Paulette Molinier, Juliette Panek (relecture)

Chrétiens dans l'Enseignement Public - 67 rue du Faubourg Saint-Denis 75010 Paris
Tél. : 01 43 35 28 50 - site électronique : http://www.cdep-asso.org/ - courriel : cdep-asso@orange.fr